

# CAHIER *de* RECHERCHE **EMOI**

2004 # 5

Efficienc*e* et Mutations des Organisations Industrielles

**Après-développement ou autre développement ?  
(décroissance/développement durable)**

**Un examen des termes du débat**

**Bernard BILLAUDOT**

Octobre 2004

Bernard Billaudot  
LEPII-CNRS-UPMF-Grenoble  
[Bernard.billaudot@upmf-grenoble.fr](mailto:Bernard.billaudot@upmf-grenoble.fr)

Le 6 octobre 2004

Projet d'article<sup>1</sup>

## **Développement et croissance**

### **Les enjeux conceptuels des débats actuels**

#### **Résumé**

On montre dans cet article pourquoi la tentative récurrente de découpler le développement de la croissance est veine. Ce qui se cache derrière cette tentative est l'impérieuse nécessité de dissocier deux couples, d'une part le couple « développement et croissance d'ordre économique », qui est relatif à cet ordre de socialisation fondé en modernité sur la monnaie et le marché, d'autre part le couple « développement et croissance de nature économique », qui est propre au registre de socialisation ayant trait à l'exploitation de la nature par l'homme, registre qui est présent dans tout genre de société. Cela passe par la construction d'une autre représentation de l'économie que celle offerte par la science économique normale, en reprenant et en poussant jusqu'à son terme la critique de Karl Polanyi concernant le fait qu'elle est fallacieuse. Cette autre représentation permet une clarification des débats actuels. La principale question qui en ressort est la suivante : faut-il une décroissance de l'ordre économique pour assurer, à l'échelle mondiale, un développement de nature économique écologiquement soutenable et socialement équitable ?

#### **Abstract**

**Mots clés** : Croissance, développement, économie, monnaie, marché, écologie, équité.

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une nouvelle version de la communication que j'ai faite aux « Premières journées du développement du GRES », 16 et 17 septembre 2004, Université Bordeaux IV et dont le titre était : « Après développement ou autre développement ? Un examen des termes du débat ». Comme ce titre l'indique, j'avais retenu comme porte d'entrée le débat actuel entre les partisans de l'après développement (la décroissance pour les pays du nord) et ceux qui s'en tiennent au développement durable. D'autres communications, notamment celles référées dans ce texte, ainsi que les débats qui ont eu lieu au cours de ces journées m'ont conduit à élargir la portée de mon propos.

Les économistes n'ont pas inventé les termes de développement et de croissance. Ils les ont utilisés dans leur domaine pour qualifier des évolutions observées ou souhaitées en conformité avec leur étymologie, le développement étant le résultat d'une action consistant à ôter l'enveloppe de quelque chose en permettant son déploiement hors de ce qui constituait jusqu'alors son milieu et la croissance, le développement progressif d'un corps organisé<sup>2</sup>. Mais comme ils ne sont d'accord ni sur la façon de délimiter leur domaine ni sur la façon de théoriser ce qui s'y passe, il n'y a pas de conceptions partagées, c'est à dire d'accord sur des définitions précises de ces deux termes et en conséquence sur la nature exacte du lien entre les deux. L'étymologie laisse entendre qu'il ne peut y avoir de croissance sans développement, mais que tout développement n'est pas nécessairement un processus donnant lieu à une croissance. Est-ce le cas quelle que soit l'approche de l'économie à laquelle on s'attache ?

Un réexamen de cette question ne se justifie qu'en raison de ce qu'il est convenu d'appeler, à la suite de J. Coleman [1990], la réflexivité de la science sociale, c'est à dire son rôle dans le changement social effectif. On passe alors du positif au normatif. Cette réflexivité se manifeste tout particulièrement dans la formulation des choix politiques et dans la définition des stratégies permettant d'atteindre les objectifs que l'on s'est fixé. En matière de développement et de croissance, les questions actuellement en débat à ce niveau sont connues. La seule solution pour le développement des pays du Sud est-elle de jouer le jeu de la mondialisation ? Faut-il encore préconiser le développement pour ces derniers ? Comment parvenir à un développement durable à l'échelle mondiale ? Cela implique-t-il une décroissance au Nord ?

Un retour rapide sur la façon dont le débat entre économistes a été posé au départ et sur son évolution permet, dans un premier temps, de conclure que l'absence d'une analyse positive commune du développement réellement existant est préjudiciable à une formulation claire des enjeux politiques actuels<sup>3</sup> (I). On montre ensuite que la représentation qu'en donne la science économique dominante a été à juste titre critiquée et l'on fait état à partir de ces critiques d'une autre représentation porteuse d'une compréhension strictement positive du développement (II). Pour conclure, on expose la clarification à laquelle conduit cette autre représentation en raison du fait qu'elle lève certaines confusions savamment entretenues (III).

---

<sup>2</sup> Je suis redevable à Marie Laure Arripe [2004] d'avoir attiré mon attention sur l'intérêt de remonter à cette étymologie.

<sup>3</sup> Par « développement réellement existant », j'entends le fond commun entre celui qui a conduit les pays occidentaux à être considérés à l'étape de la consommation de masse comme des pays développés (sans pour autant considérer que ce développement est terminé : il se poursuit au delà sous de nouvelles formes), celui qui a été suivi par les pays du Sud dans les années soixante dix qui devaient être la décennie du développement et celui qui y a été réalisé ultérieurement dans le cadre des politiques d'ajustement structurel et d'ouverture sur le marché mondial, notamment en Asie. Rappelons qu'une analyse dite positive a pour objet d'expliquer ce que l'on observe. Elle se distingue d'une analyse normative qui vise à définir une norme à atteindre sans se poser la question de savoir pourquoi la réalité s'en écarte.

## **I. UN DEBAT RECURRENT DONT LES TERMES EVOLUENT**

Le développement a d'abord été considéré par les économistes comme l'affaire des seuls pays du Sud. Il n'en va plus de même depuis que la question du développement durable a été mise à l'ordre du jour. Cette évolution va de pair avec une convergence des théories du développement, qui relevaient au départ de deux problématiques assez fondamentalement distinctes et elle se manifeste au plan normatif par de nouvelles questions concernant le couple développement-croissance<sup>4</sup>.

### **I.1 Le développement : une affaire des seuls pays du Sud**

Pendant tout un temps, le terme de développement en science économique a été l'oriflamme de cette nouvelle discipline - l'économie du développement - qui voit le jour après la seconde guerre mondiale et qui se construit dans les années cinquante et soixante en ayant comme champ d'investigation les pays que l'on qualifie à l'époque de sous-développés et qu'il s'est avéré ultérieurement plus judicieux d'appeler les pays en voie de développement ou encore, plus récemment, les pays du Sud. Les débats au sein de cette discipline portent sur les objectifs et les facteurs du développement. On comprend pourquoi le normatif y est au poste de commande : il s'agit moins de faire l'analyse positive d'un développement déjà réalisé que de définir celui que l'on veut et d'en déterminer les conditions. A quelle théorie se référer pour ce faire ?

#### Deux problématiques théoriques opposées

Deux problématiques s'affirment. La première s'inscrit dans le mainstream (néoclassique). Elle repose sur deux postulats, qualifiés par A. O. Hirshmann [1984] de « mono-économisme » et de « bénéfices mutuels » : 1/ la théorie de la croissance (Solow), construite pour expliquer l'évolution économique observée dans les pays développés, peut s'appliquer aux pays en développement en l'adaptant aux caractéristiques majeures de ces pays - ce qui revient à considérer que les pays en développement ne sont pas fondamentalement ou structurellement différents des économies industrialisées ; ils sont simplement en retard<sup>5</sup> ; 2/ les relations économiques entre les pays développés et les pays sous-développés sont mutuellement avantageuses. La seconde problématique est très nettement celle qui domine dans la discipline. Elle est le fait des pionniers<sup>6</sup> qui réfutent au moins l'un de ces deux postulats, et le plus souvent les deux : 1/ les économies du Sud sont structurellement différentes ; il convient donc de se doter de catégories d'analyse et de théories spécifiquement conçues pour elles ; 2/ l'ouverture aux échanges conduit à la dépendance ; le développement, dont la composante essentielle est l'industrialisation, passe par la substitution à l'importation et une prise en main du processus par l'Etat.

#### Un consensus sur la nécessité du développement (pour les pays du Sud)

Ces divergences naissent toutefois dans le cadre d'un certain consensus sur la nécessité du développement pour les pays du Sud et sur le fait que ce développement passe par (ou

---

<sup>4</sup> L'analyse développée dans cette première partie s'inspire de celle de R. Boyer [2001]. L'optique retenue ici est toutefois un peu différente, dans la mesure où ce dernier traite essentiellement de l'évolution de « l'économie du développement » en y intégrant la question de la soutenabilité écologique.

<sup>5</sup> Voir « *Les étapes de la croissance économique* » de W. Rostow [1960].

<sup>6</sup> Nurske, Rosenstein-Rodan, Hirschman, Lewis, Myrdal, Prebisch, Singer, notamment.

implique) la croissance de l'économie du pays considéré - pas de développement sans croissance<sup>7</sup>. A ce titre, la définition que P. Bairoch [1990] propose du développement - « l'ensemble des changements économiques, sociaux, techniques, et institutionnels liés à l'augmentation du niveau de vie résultant des mutations techniques et organisationnelles issues de la révolution industrielle du 18<sup>ème</sup> siècle » - est relativement consensuelle. Cette définition comprend implicitement une vision du lien entre le développement et la croissance, si on assimile cette dernière à « l'augmentation du niveau de vie » ; ou plus précisément, si on retient qu'une telle augmentation est le signe distinctif d'une économie en croissance (c'est à dire d'une économie qui est le siège d'un développement progressif, à s'en tenir au sens général du terme rappelé en introduction). Elle est relativement consensuelle parce que la nature de ce lien n'est pas explicitée. Mais aussi parce qu'elle est tout à fait générale, tout en n'ayant d'actualité que pour les pays du Sud.

### Le PIB (à prix constants) comme indicateur unidimensionnel de la croissance

Dans le même temps, les travaux de comptabilité nationale fournissent une évaluation dans le temps de la richesse produite à l'échelle d'une économie, via la mesure à prix constants du PIB (ou encore celle du revenu national à monnaie constante). Dans certains pays, dont la France, l'objectif poursuivi est avant tout de donner une bonne description du circuit macroéconomique keynésien comme outil au service de la politique économique ; en conséquence, aucun flux monétaire fictif (tel une « production des administrations ») n'est pris en compte. Mais le système des Nations Unis, dont l'objectif est d'abord de permettre des comparaisons internationales, finit par s'imposer : il retient de comptabiliser (en monnaie) toutes les « richesses » produites en ajoutant à la valeur ajoutée tirée des productions vendues (le PIB marchand) une valeur ajoutée fictive des productions non vendues (le PIB non marchand). L'idée s'impose alors que l'évolution en volume du PIB global est un indicateur de la croissance : une économie croît si cet indicateur est en augmentation. Cela revient à considérer que le niveau de vie s'élève lorsque le PIB en volume augmente. Il s'agit du niveau de vie global ; on doit le rapporter à la population pour savoir si cette augmentation globale se traduit ou non en moyenne pour chaque habitant par une augmentation. Il devient alors courant de retenir que le PIB par habitant est un indicateur du niveau de développement d'un pays<sup>8</sup>.

### Du développement sans qualificatif à la triade « économique/social/humain »

Il va sans dire que le développement dont parle Bairoch est celui que certains qualifient d'économique, en s'en tenant à la vision classique du champ des « richesses » ; à savoir, ces objets matériels que l'homme produit en exploitant la nature et qui ont pour lui une valeur d'usage (ils répondent à un besoin de consommation finale). Sous l'impulsion du courant humaniste, l'idée s'impose progressivement que le développement économique n'est pas le tout du développement. On doit aussi s'intéresser au développement social (au sens où on parle de sécurité sociale ou de prestations sociales) ainsi qu'au développement humain. Le premier implique un élargissement de droits effectifs en égalité d'accès ou de chances (ex : réduction des inégalités en matière de revenu disponible), tandis que le second met en jeu

---

<sup>7</sup> Les divergences se manifestent à propos de la relation inverse, les partisans de la « mono-économie » considérant que la croissance vaut développement, tandis que les « structuralistes » retiennent le plus souvent que la croissance ne suffit pas pour qu'il y ait développement. On y revient dans la seconde partie, en prenant en compte l'apport critique de François Perroux.

<sup>8</sup> On laisse de côté la question relative aux taux de change qu'il faut prendre en compte pour pouvoir réaliser des comparaisons de PIB par tête à l'échelle internationale.

l'accès au patrimoine culturel de l'humanité, le pouvoir de s'activer librement dans le respect de la liberté des autres, etc. Cet élargissement du concept conduit à de nouvelles définitions du développement et à ajouter au PIB par habitant d'autres indicateurs pour apprécier le niveau relatif de développement d'un pays et son évolution dans le temps. Ces nouvelles définitions se différencient lorsqu'elles parlent des conditions ou des facteurs du développement sous tous ses aspects. Mais elles ont en commun d'être essentiellement normatives (ou pour le moins de comprendre une composante normative) ; elles stipulent donc que toute modalité de sortie de l'enveloppe de la société traditionnelle (ou de l'économie paysanne, tribale ou coloniale) n'est pas nécessairement un processus de développement. Il faut que la modalité en question comporte certaines caractéristiques (normatives) pour que l'on puisse dire qu'il y a développement<sup>9</sup>.

## **I.2 Le développement (re)devient l'affaire de tous les pays**

L'élargissement dont on vient de rendre compte s'inscrit encore à l'intérieur d'une logique considérant que le développement ne concerne, en fin de compte, que les pays du Sud et que c'est une affaire propre à chaque pays, Au delà de cet élargissement et dans le même temps où il s'affirmait, trois évolutions majeures, plutôt indépendantes les unes des autres, ont conduit à rompre progressivement avec cette logique. En effet, en raison de la conjugaison de ces trois évolutions, le développement (re)devient un processus conçu comme général ; il concerne tous les pays, aussi bien ceux du Nord que ceux du Sud et il a des enjeux mondiaux. Ces évolutions se produisent aux plans factuel, théorique et politique (ou normatif, si on préfère).

### **La remise en cause de l'Etat développementiste et le succès des stratégies d'ouverture au marché mondial à partir des années mille neuf cent quatre vingt**

Au cours des années cinquante-soixante dix, les pays qui adoptent la stratégie de l'Etat développementiste [Prebish, 1950, 1971] connaissent plutôt des succès, notamment en Amérique latine<sup>10</sup>. Mais la poursuite en ce sens, avec le protectionnisme et le contrôle des

---

<sup>9</sup> Voir [Le Masne, 2004] : « Le rapport de la Commission Sud (1990, p. 10-11) définit le développement comme « un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer. Le développement implique donc une volonté accrue d'autonomie, tant individuelle que collective. Le développement d'une nation doit se fonder sur ses ressources propres, aussi bien humaines que matérielles, exploitées pleinement pour la satisfaction de ses propres besoins. L'aide extérieure peut favoriser le développement, mais il faut pour cela qu'elle s'intègre à l'effort national et soit subordonnée aux objectifs de ceux auxquels elle est destinée. Le développement est un processus par lequel les pays et les peuples comptent sur eux-mêmes et décident d'eux-mêmes des buts à atteindre ; sans cela il n'y a pas de développement authentique ». Le développement part de l'intérieur, implique une lutte contre certaines forces sociales, contre l'oppression et l'exploitation. Une définition alternative (PNUD (1991)) gomme au contraire la lutte contre l'oppression et rapproche le développement d'une théorie des choix ; le principal objectif du développement humain « est d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder au revenu et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé, et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et jouir des libertés humaines, économiques et politiques » [2004, p. 3].

<sup>10</sup> On rappelle que cette stratégie ne doit pas être assimilée au « tout Etat » du socialisme à économie planifiée du centre. Elle laisse une place, circonscrite, à l'initiative privée, notamment capitaliste.

mouvements de capitaux que cela implique, conduit ici et là à de graves difficultés (déficit public, endettement extérieur, forte inflation, faible croissance de la productivité). Un ajustement structurel, qui signifie un abandon de cette stratégie au profit de l'organisation d'une économie marchande à initiative privée ouverte au commerce mondial, s'impose. Les résultats enregistrés en Asie orientale par la Thaïlande, la Malaisie et l'Indonésie [Hoyrup, 2004] à la suite des quatre dragons confortent l'idée que l'ouverture commerciale et financière est un ingrédient indispensable de la croissance pour les pays en développement. Pour certains, cet ingrédient est un moteur, pour d'autres seulement un catalyseur [Fontagné, Guerin, 1997], ce qui implique qu'il opère en relation systémique avec d'autres changements institutionnels<sup>11</sup>.

### Un renversement au sein de l'économie du développement en faveur du mono-économisme

Au plan théorique, on constate au sein de l'économie du développement un basculement en faveur du mono-économisme. Cette évolution ne tient pas seulement à la pression des faits que l'on vient de rappeler brièvement – ils invalident les théories qui tenaient jusqu'à ce moment la corde dans la discipline. Elle résulte aussi du renouvellement qui s'opère au niveau de la « grande théorie » qui alimente le courant du mono-économisme. Ce renouvellement se constate aussi bien en économie internationale qu'en macroéconomie (théorie de l'équilibre et théorie de la croissance) sous l'égide des avancées en économie industrielle. Il tient à la prise en compte des failles du marché et de leurs implications<sup>12</sup>. Cela met à la disposition des chercheurs des outils pour analyser des caractéristiques des pays du Sud qui échappaient à la logique de la coordination marchande décrite par la théorie standard. Cet apport est reconnu par beaucoup de « structuralistes », ce qui tend à unifier le cadre théorique des uns et des autres [Assidon, 2000].

Ce qui se passe en macroéconomie est déterminant. Le renouvellement des analyses sonne le glas de l'ancienne synthèse. Mais ce sont d'abord la théorie monétariste, puis la nouvelle macroéconomie classique (NMC) fondée sur les anticipations rationnelles qui constituent la base théorique de la nouvelle doctrine en matière de développement véhiculée par les organisations internationales (FMI et Banque mondiale), ce qu'il est convenu d'appeler le Consensus de Washington. La montée en puissance de la nouvelle macroéconomie keynésienne (NMK), qui accorde une place déterminante aux institutions et aux conventions en place dans les configurations de coordination des agents économiques<sup>13</sup>, s'opère au cours des années quatre vingt-dix. Elle s'impose, face à la NMC, comme la nouvelle synthèse. Elle est assimilée par l'appareil de recherche de la Banque mondiale<sup>14</sup>, qui entre en conflit avec le FMI en contestant le bien fondée des politiques préconisées par ce dernier, notamment dans le cadre de la crise asiatique ou pour régler la crise des paiements internationaux de la Russie.

---

<sup>11</sup> Ceci a été très tôt mis en évidence par l'équipe du centre Asie de l'IREPD de Grenoble animée par Pierre Judet, tout particulièrement à propos de la Corée du Nord [1992].

<sup>12</sup><sup>12</sup> Les nouveaux éléments pris en compte au point de départ de la construction théorique sont avant tout les imperfections (y compris asymétrie) de l'information et les externalités au sens large (externalités proprement dites, monopole naturel, biens publics). Les principaux travaux en la matière sont connus. Il s'agit notamment de ceux de Arrow, de Stiglitz et de Krugman, ainsi que ceux de Lucas et de Romer en matière de croissance endogène.

<sup>13</sup> Le comportement de l'économie en dépend de façon cruciale, dans la mesure où ces institutions et conventions sont des arrangements qui « assurent une convergence des anticipations des agents, en les enfermant et en les guidant dans la sélection d'un équilibre » [Hargreaves Heap, 1998].

<sup>14</sup> Voir notamment les travaux de [Agénor et ali., 2002] dont le modèle IMMPA sert de base à l'édification des politiques de lutte contre la pauvreté, politiques qui sont au centre des préoccupations de la Banque au tournant du siècle.

On assiste ainsi à « la fin du consensus de Washington » [Assidon, 2000]. L'après-consensus se traduit par une convergence des théories du développement « vers une conception institutionnaliste et systémique » [Boyer, 2001]<sup>15</sup>.

### La montée des problèmes environnementaux : l'enjeu d'un développement écologiquement durable (ou soutenable)

Les travaux du club de Rome, au début des années soixante dix, ainsi que le modèle écologique de Meadows et al. [1972], ont pour origine le problème de l'épuisement des ressources naturelles non reproductibles (à commencer par le pétrole). Ce ne sont plus les pays du Sud qui sont concernés au premier chef, mais les pays industrialisés du Nord. Ces travaux interrogent le modèle de développement que ces pays ont connu après la seconde guerre mondiale. Il ne peut être poursuivi. Une inflexion s'impose, la « croissance zéro » étant le slogan retenu pour traduire cette inflexion et la faire comprendre au grand public. Cela n'est pas synonyme pour ses promoteurs d'une fin du développement, c'est à dire d'un développement zéro. Une rupture de taille au regard de tous les discours antérieurs...mais ces discours étaient relatifs au développement dans le Sud ! Et, pour ces pays, la croissance zéro n'est pas préconisée. La nouveauté est donc dans la prise en compte des enjeux mondiaux du développement, en posant la question de la réduction des inégalités dans l'accès aux ressources naturelles.

Au cours des années quatre vingt dix, ce sont avant tout les craintes d'un réchauffement climatique qui relancent la problématique d'un développement écologiquement soutenable à l'échelle mondiale [Godard et al., 2000]. Mais on assiste aussi à une contestation du mode de vie et des conditions sociales d'existence auxquels conduit la poursuite à tous prix de la croissance (telle qu'elle est mesurée par le PIB)<sup>16</sup>.

### **I.3 Les termes du débat actuel**

Pour certains, ces problèmes et ces aspirations appellent un autre développement ; pour d'autres, l'après développement<sup>17</sup>. Les partisans du développement durable regroupent des composantes extrêmement diverses, allant de clubs de multinationales<sup>18</sup> à la nébuleuse altermondialiste en passant par la Banque mondiale. Autant dire que ce camp a tout d'une auberge espagnole. Le principal débat en son sein est la question de la substituabilité. Peut-on indéfiniment compter sur le progrès scientifique et technique pour qu'il apporte une solution de substitution aux ressources naturelles que l'on exploite actuellement et qui s'épuisent parce qu'elles ne sont pas (pour l'heure au moins) renouvelables ? Les optimistes croient dans ce pouvoir de la science ou font comme si, sans envisager de porter atteinte au développement de l'économie de marché à impulsion capitaliste et à sa mondialisation actuelle. Les pessimistes ou les tragiques ne voient pas du tout les choses de cette façon, sans pour autant remettre en

---

<sup>15</sup> Pour Irma Adelman [2001], « Une politique de développement requiert une compréhension plus complexe de systèmes qui combinent des institutions économiques, sociales, culturelles et politiques, dont les interactions changent elles-mêmes au cours du temps » (p. 104 -105) (par « plus complexe », il faut entendre plus complexe qu'une analyse du développement reposant sur un facteur explicatif unique ou primordial).

<sup>16</sup> Voir les revendications de réduction de la durée du travail contraint (A. Gorz) afin de disposer de « temps pour vivre », d'un temps libéré laissant la place à des activités pour soi ou en association.

<sup>17</sup> Voir le manifeste du réseau européen pour l'après développement [READ, 2002], Serge Latouche [2002] et [2001], ainsi que les textes en ligne sur le site <http://www.decroissance.org>.

<sup>18</sup> Voir notamment l'association EPE (Entreprises Pour l'Environnement), dont l'une des commissions s'occupe du développement durable [Arripe, 2004].



cause le développement, c'est à dire la poursuite d'un progrès économique social et humain ; l'autre développement qu'ils préconisent n'impose pas la décroissance au Nord, seulement des décroissances en certains domaines.

Les partisans de l'après-développement sont rassemblés autour de trois idées principales<sup>19</sup>. 1/ Il n'y a pas d'autre développement possible que celui que l'on a connu. Il est impossible que tout le monde accède au niveau de développement des USA (voir empreinte écologique<sup>20</sup>). Ce développement passe par la croissance. Ceux qui prétendent s'opposer à ce développement réel en préconisant un autre développement sont « des marchands d'illusions ». Cet autre développement est un mythe. Découpler le développement de la croissance est « une vue de l'esprit, une chimère »<sup>21</sup>. 2/ Cette « subversion cognitive » qui consiste à « remettre radicalement en question le concept de développement [...] est le préalable et la condition de la subversion politique, sociale et culturelle. Il faut commencer par voir les choses autrement pour qu'elles puissent devenir autres »<sup>22</sup>. 3/ L'après-développement n'a pas la même signification au Nord et au Sud. Au Nord, il passe par la décroissance. Au Sud, il implique que chaque peuple « renoue avec le fil de son histoire », qu'il se réapproprie son identité<sup>23</sup> et que chacun invente sur cette base un autre type de vie sociale que celle qui est visée par toute stratégie de développement.

Pour le reste, les idées avancées sont assez largement partagées par ceux qui défendent un autre développement. Ce sont notamment les suivantes. « L'économie doit être remise à sa place comme simple moyen de la vie humaine et non comme fin ultime ». « Il s'agit de mettre au centre de la vie humaine d'autres significations et d'autres raisons d'être que l'expansion de la production et de la consommation ». « Plus n'égale pas mieux ». « Redécouvrir la vraie richesse dans l'épanouissement de relations sociales conviviales dans un monde sain peut se réaliser avec sérénité dans la frugalité la sobriété voire une certaine austérité dans la consommation matérielle ». « Nous aspirons à une amélioration de la qualité de la vie et non à une croissance illimitée du PIB ». D'ailleurs, on est même en droit de se demander si les membres du READ ne sont pas encore un peu victimes de l'idéologie développementiste qu'ils dénoncent lorsqu'il disent : « nous ne renions pas notre appartenance à l'occident dont nous partageons le rêve progressiste ». Ce rêve progressiste ne serait-il pas le développement ?

---

<sup>19</sup> Les propos « .. » sont tirés du Manifeste du READ [2002].

<sup>20</sup> Rappelons que par empreinte écologique on entend « la surface nécessaire pour que chaque habitant de la terre puisse, d'une part, puiser des ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins et, d'autre part, éjecter ou retraiter ses déchets » [Viveret, 2003, p. 10]. L'empreinte écologique de la France dépasse déjà la surface de son territoire et il faudrait deux planètes pour la Chine et les USA si la première suivait le mode de développement des seconds.

<sup>21</sup> « Le concept mythique de développement est piégé dans un dilemme. Soit il désigne tout processus d'évolution d'une société (toute expérience historique de dynamique culturelle), ce qui veut dire qu'il ne désigne rien de particulier ; il n'a aucune signification utile pour promouvoir une politique, et il vaut mieux s'en débarrasser. Soit il a un contenu propre. Ce contenu désigne alors nécessairement ce qu'il possède de commun avec l'aventure occidentale du *décollage* de l'économie. [Dans ce cas], « le contenu explicite ou implicite du développement est la croissance économique, l'accumulation du capital avec tous les effets positifs ou négatifs que l'on connaît [...]. La conception mythique est que, par définition, le développement est bon. C'est un mirage [...]. On change les mots à défaut de changer les choses ».

<sup>22</sup> « [Cela implique] le refus de la complicité et de la collaboration avec cette entreprise de décervelage et de destruction planétaire que constitue l'idéologie développementiste ».

<sup>23</sup> Identité qui a été profondément dénigrée et déstructurée par la colonisation pour certains et par le « développement » préconisé/imposé par l'Occident à partir des années soixante (après l'indépendance politique, pour les anciens colonisés) pour tous.

Ce renouvellement du débat participe de cette opposition entre deux lectures de l'histoire que Michel Foucault a remise en lumière<sup>24</sup>. Les tenants de l'après-développement retiennent plutôt celle qui y voit l'entremêlement d'histoires distinctes, hétérogènes, de peuples, communautés ou groupes sociaux vivant sur le même territoire, lecture qui s'oppose à la lecture dominante dite unitaire qui comprend l'histoire des dominés de toutes sortes dans celle des dominants. Cette seconde lecture est plutôt celle de tous les partisans du développement durable, aussi bien ceux qui s'en tiennent à cet objectif que ceux qui préconisent un développement à la fois écologiquement soutenable et socialement équitable.

En appliquant l'adage qui nous dit que tout ce qui est excessif est insignifiant, on pourrait ne pas se préoccuper des intégristes de la décroissance. Mais toute critique sert à avancer. Et il y a beaucoup à faire concernant la compréhension des enjeux d'un tel développement. De fait, ils mettent le doigt « là où sa fait mal », à savoir que les partisans du développement durable, toutes tendances confondues, conservent une définition normative du développement. Que l'on considère le débat interne aux partisans du développement durable (d'ailleurs, qui n'est pas pour un tel développement aujourd'hui ?) ou celui entre les défenseurs du développement et les tenants de l'après-développement, il y a des divers côtés un manque dans l'analyse, un manque commun qui crée les conditions d'un débat laissant la place à des incompréhensions et conduisant à de vaines polémiques. Ce manque est relatif à l'absence d'une analyse positive commune du développement réellement existant<sup>25</sup>. Il s'agit de combler ce manque. On ne peut s'en tenir à l'idée que la définition que la science économique normale (dominante) donne du développement économique serait applicable au développement réellement existant. On entend au contraire montrer que la théorie qu'elle en propose est une théorie purement normative sans portée positive effective, donc sans pertinence.

## II. UNE ANALYSE DU DEVELOPPEMENT REELLEMENT EXISTANT

L'analyse à réaliser doit (i) partir de la définition normale en science économique du développement économique ; (ii) développer une critique de la représentation sur laquelle elle est fondée et (iii) proposer une autre représentation porteuse d'une compréhension positive du développement économique. Ce sont les trois points dont on traite successivement dans cette seconde partie.

L'autre représentation proposée dans le troisième est à la fois historique et institutionnelle [Billaudot, 2004a]<sup>26</sup>. Elle se distingue notamment de celle de F. Perroux dont il est question au second point et qui a tenté de surmonter l'opposition entre la représentation normale de l'économie et la représentation marxiste. On va voir qu'elle conduit à distinguer trois sens du

---

<sup>24</sup> Le paradigme en la matière est l'opposition construite en considérant la France (histoires des gaulois et des Francs / histoire de la France). On l'étend ici au monde.

<sup>25</sup> Par « développement réellement existant », j'entends le fond commun entre celui qui a conduit les pays occidentaux à être considérés à l'étape de la consommation de masse comme des pays développés, celui qui a été suivi par les pays du sud dans les années soixante dix qui devaient être la décennie du développement et celui qui y a été réalisé ultérieurement dans le cadre des politiques d'ajustement structurel et d'ouverture sur le marché mondial, notamment en Asie. Rappelons qu'une analyse dite positive a pour objet d'expliquer ce que l'on observe. Elle se distingue d'une analyse normative qui vise à définir une norme à atteindre sans se poser la question de savoir pourquoi la réalité s'en écarte.

<sup>26</sup> Dans ce travail, on situe l'institutionnalisme historique relativement à l'institutionnalisme rationnel, que certains qualifient de néo-institutionnalisme et J. Coleman de Théorie du choix rationnel, en prenant comme point de départ le travail de P. Hall et R. Taylor [1996], ainsi que celui de B. Theret [2000] à leur suite.

terme « économique ». Ces trois sens sont présents dans le développement réellement existant. Ils doivent être distingués et conjugués pour le comprendre.

## **II.1 A partir de la conception normale du développement économique et social**

La science économique normale est la construction faite par les néoclassiques. C'est la façon néoclassique de délimiter l'objet de cette science qui nous intéresse. On en présente d'abord la version standard qui avait cours jusqu'à la fin des années soixante. On voit ensuite dans quelle mesure l'évolution assez radicale enregistrée depuis cette date de l'intérieur même de cette problématique de l'économie a modifié les conceptions de ce qui nous occupe, à savoir celles de la croissance économique, du développement économique et de la distinction entre ce qui est « économique » et ce qui est « social » - distinction qui permet de passer du développement économique au développement tout court, c'est à dire au développement économique et social.

### La délimitation normale de l'économie (ou de l'économique)

Les néoclassiques donnent une réponse particulière à la question : qu'est ce que l'économie ? Cette réponse repose sur une vision de la vie des hommes en société dans laquelle **les individus sont vus comme des consommateurs de biens**, un bien étant tout objet apportant une satisfaction à celui qui peut le consommer (l'utiliser en libre accès ou en location ou en disposer en pleine propriété)<sup>27</sup>. L'économiste ne s'occupe que des biens **rares**, c'est-à-dire de ceux qui sont obtenus à partir de moyens rares à usage alternatif<sup>28</sup>. Etant donné que la fin visée est de disposer pour le consommer de tel bien particulier, il y a donc la possibilité de séparer cette fin des moyens mobilisés pour atteindre cette fin ; autrement dit, ce ne sont pas les moyens qui d'une façon ou d'une autre déterminent la fin ; ces moyens sont fondamentalement les mêmes pour tous les biens et ils sont par ailleurs substituables<sup>29</sup>. La science économique normale dans sa version standard se préoccupe seulement des biens rares qui s'échangent sur le **marché**. Précisons que le concept de bien est ainsi défini sans établir quelque lien que ce soit avec la nature, ou encore sans faire référence à la matérialité éventuelle des biens ou de leurs conditions de production lorsque ce sont des produits. Tout ce sur quoi peut se porter le désir parce que cela est jugé utile peut être un bien. Un bien est une richesse. La science économique traite de cet objet ; c'est la science de la richesse sociale<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> Pour Menger, « un bien est une chose reconnue apte à la satisfaction d'un besoin humain et disponible pour cette fonction ». Ces biens sont matériels ou immatériels. Par ailleurs, on ne doit pas confondre ces biens avec la catégorie particulière de produits que les comptables nationaux appellent des « biens » en les distinguant alors des « services ». Autrement dit, certains des biens en question ici ne sont pas des produits et seulement certains produits sont des biens au sens des comptables nationaux.

<sup>28</sup> Y compris les ressources naturelles rares, ce qui revient à exclure celles que l'on trouve en profusion dans la nature, profusion qui signifie que cette disponibilité excède ce qui en est librement, ou encore gratuitement, consommé - peu importe le qualificatif employé puisqu'ils ont ici la même signification.

<sup>29</sup> Ce sont (i) le travail et le capital, lorsqu'on s'en tient à une version simple ; (ii) le travail, le capital et les ressources naturelles dans une version annexe de la précédente; (iii) le travail, le capital et les connaissances accumulées dans la nouvelle version dit de la croissance endogène (voir ci-après) ; (iiii) les trois facteurs précédents, plus les ressources naturelles dans une version annexe de la précédente. Dans tous les cas, le capital est l'ensemble des biens de capital fixe qui ont été acquis par ceux qui ont épargné, en considérant alors toute épargne comme un report dans le temps de consommation (on ne consomme pas aujourd'hui que pour consommer plus demain).

<sup>30</sup> Comme on l'a déjà rappelé dans la première partie, cette définition était déjà celle des économistes classiques, puisqu'il s'agit pour eux de la science qui traite de la production et de la distribution des richesses. Mais les richesses dont il est alors question sont les biens matériels tirés de la nature par le travail de l'homme - une richesse est ce qui a de la valeur et ce qui a de la valeur (d'échange) est un produit du travail (théorie de la valeur travail), la valeur d'usage n'entrant pas dans la détermination de cette valeur d'échange.

Dans sa version standard, elle laisse de côté les biens publics<sup>31</sup>. Et elle est **pure** de toute prise en compte des stratégies que les hommes déploient pour exploiter la nature, la science appliquée des faits humanitaires relatifs à l'action des hommes sur la nature (l'industrie) étant l'« économie appliquée » pour Léon Walras. Le point de vue de ce dernier est donc que l'on peut construire une science économique pure - celle des rapports des choses entre elles (les prix réels des biens) - sans avoir à prendre en compte les rapports des hommes à la nature<sup>32</sup>.

### La conception normale de la croissance économique

L'analyse porte sur un groupe humain qui dispose finalement, après production et échange, d'un ensemble de biens (dans le seul champ des biens rares pouvant s'échanger sur le marché). Ces biens satisfont des besoins. Ces biens sont la richesse de ce groupe social (ou encore, les richesses dont il dispose). Ils assurent à cette population un certain **bien-être** ou encore un certain niveau de vie, si on préfère. La théorie de l'échange sous l'hypothèse d'un marché concurrentiel nous apprend que l'équilibre des échanges sur le marché est efficient, en ce sens qu'il n'est pas possible de produire et de répartir ce qui a été produit en sorte d'améliorer la satisfaction de certains sans prendre sur celle d'un autre. Cela est vrai, étant donnée la répartition initiale des ressources servant à produire les biens (les qualifications des personnes à même de travailler, les droits afférant à la propriété du capital, les ressources naturelles). Autrement dit, à chaque distribution initiale est associé un équilibre, donc un ensemble de biens répartis d'une certaine façon entre les individus qui composent le groupe social.

Dans le temps, cet ensemble de biens évolue<sup>33</sup>. Puisqu'on n'a pas à se préoccuper de la répartition de ces biens, seul compte son « volume » **global**. Il va de soi que ce « volume » n'est pas obtenu en additionnant des quantités de biens différents (on ne peut ajouter des choux à des carottes, même si on mesure les uns et les autres en kilos). D'ailleurs, ce ne sont pas les biens, mais les satisfactions apportées par ces biens qu'il faut cumuler. Cela impose de pouvoir convertir tel bien en tel autre au regard des satisfactions respectives qu'ils apportent, sans que ce soit celles d'un individu particulier qui interviennent. Ces taux d'équivalence objectifs recherchés sont fournis par le marché. Ce sont les prix réels qui se forment sur le marché sous l'hypothèse qu'il est concurrentiel (notamment, loi du prix unique). En effet, 1/ comme chacun de ces prix donne la quantité du bien  $j$  qui s'échange contre une unité du bien  $i$ <sup>34</sup>, ces prix sont les mêmes pour tous les intervenants sur le marché ; 2/ pour tout individu et pour tout couple de biens ( $j/i$ ), le prix réel est égal au rapport des utilités marginales. On convertit donc, à l'aide des prix réels exprimés relativement à un bien quelconque que l'on prend comme numéraire, toutes les quantités des divers biens en une certaine quantité de ce bien particulier et on somme ces dernières. La quantité globale du bien numéraire qui est ainsi obtenue est le « volume » recherché. Il donne la mesure du bien-être de la population. Ce bien-être augmente dans le temps si ce « volume » augmente.

---

<sup>31</sup> Ces biens sont ceux qui ne s'échangent pas sur le marché parce qu'ils ont deux caractéristiques (ou au moins l'une des deux) : 1/ on ne peut exclure quiconque de la consommation de ce bien dès lors qu'il est disponible (propriété dite de non-excludabilité) ; 2/ ce que l'un en consomme ne retire rien à la consommation des autres (propriété dite de non-rivalité).

<sup>32</sup> Voir ci-après pour les rapports des hommes entre eux.

<sup>33</sup> On retient généralement le flux annuel de biens consommés, en considérant l'évolution dans le temps de ce flux annuel.

<sup>34</sup> Si on part des prix monétaires ( $p_i$  celui du bien  $i$ , qui signifie qu'il faut dépenser  $p_i$  unités de monnaie pour acquérir une unité du bien  $i$ , et  $p_j$ , celui du bien  $j$ ), le prix réel est  $p_j/p_i$ . La monnaie est seulement un adjuvant au marché, un voile qu'il faut lever pour voir l'économie réelle.

En conséquence, **la croissance économique est conçue comme l'augmentation dans le temps long de ce volume global de biens disponibles** sous l'effet du mouvement de la population, de l'accumulation du capital physique et d'un progrès technique tombant du ciel (progrès dont tout ou partie est incorporée aux facteurs de production). Dans cette conception standard, les ressources naturelles sont ignorées<sup>35</sup>. La croissance est donc conçue comme une catégorie unidimensionnelle et mesurable. Elle est synonyme d'un mieux être pour tous, puisque, en raison de l'accumulation du capital et du progrès technique, la croissance est toujours supérieure au mouvement de la population et qu'il ne peut y avoir de satisfaction individuelle qui baisse<sup>36</sup>.

### L'évolution en volume du PIN, comme mesure adéquate de la croissance, en l'absence de production non marchande

Comment mesurer cette croissance ? Faut-il prendre en compte tous les biens finalement produits ou seulement les biens de consommation ? Il suffit de traiter de cette question d'ordre théorique en se limitant au cas d'une économie isolée<sup>37</sup>. On a alors l'égalité suivante (sans variations de stocks) : (ensemble des biens produits dans l'année) = (ensemble des biens de consommations intermédiaires produits et consommés dans l'année) + (ensemble des biens de capital fixe produits dans l'année) + (ensemble des biens de consommation finale achetés dans l'année). Comme les biens de capital fixe disponibles en supplément (les biens produits dans l'année moins ce qui a été consommé dans l'année du stock en place pour faire la production de l'année) sont la contrepartie de l'épargne de l'année et que cette épargne n'est pas autre chose qu'un report dans le temps de consommation, on compte comme richesse du groupe social le **produit net**, c'est-à-dire la somme de l'investissement net et de la consommation finale courante.

La comptabilité nationale donne la valeur monétaire de ce produit net ; il s'agit de la somme des produits nets physiques valorisés relatifs aux divers biens (biens de capital fixe et biens de consommation finale, puisque le produit net physique en tel ou tel bien intermédiaire est nul par définition<sup>38</sup>), la valorisation étant faite aux prix de marché d'une période de référence. Avec la grille de lecture normale concernant la conception que l'on se fait des rapports entre

---

<sup>35</sup> Elles peuvent être introduites [Solow, 1974], en faisant alors l'hypothèse que l'on peut substituer du capital aux ressources naturelles pour produire le même « volume » de biens. Les ressources naturelles n'imposent pas alors de limites à la croissance. Ceci a été critiqué par Nicolas Georgescu-Roegen [1979], comme contrevenant à la première loi de la thermodynamique. On doit préciser dès maintenant que la proposition néoclassique n'est pas que l'on peut produire le même ensemble de biens avec plus de capital et moins de ressources naturelles ; elle est seulement que l'on peut produire le même « volume » global de biens. L'argument développé par Bonaiuti en prenant l'exemple de la production d'un bien particulier, en l'occurrence une pizza, est donc sans portée critique (voir « *A la conquête des biens relationnels* », site décroissance.org). En effet, il est faux de dire que « Solow et Stiglitz assurent que l'on pourra, avec une moindre quantité de farine, faire une pizza plus grande en la cuisant dans un four plus grand (ou avec deux cuisiniers au lieu d'un) ». Ils assurent seulement que s'il n'y a plus de terres pour produire du blé, on consommera d'autres choses que des pizzas, ces autres choses étant comptées en tenant compte de la satisfaction qu'elles apportent relativement à celle qu'apportait une pizza (à la marge).

<sup>36</sup> Rappelons que dans cette théorie standard, il n'y a pas de générations imbriquées. Chaque individu vit éternellement. De plus, il se voit doter, quand il arrive, des mêmes dotations initiales que les anciens. La version de cette théorie à prendre en compte est la version de Ramsey, qui est épurée de toute scorie keynésienne (à la différence de la théorie initiale de Solow, qui conserve l'hypothèse d'un taux d'épargne constant). La théorie de Ramsey est construite en retenant le taux de préférence pour le présent en termes d'utilité d'un individu (ménage) et en considérant que ce taux est le même pour tous et qu'il est constant dans le temps.

<sup>37</sup> Pour une économie ouverte, on considère que l'échange international permet d'améliorer le bien-être national et qu'un éventuel excédent commercial doit être compté dans la richesse du pays (et inversement, si déficit).

<sup>38</sup> Sans formation de stocks.

ces prix, on dispose bien ainsi d'une mesure du bien-être en niveau ; et, en évolution, d'une mesure de la croissance.

L'évolution en volume du PIN évalué par les comptes nationaux est donc interprétée comme étant la mesure adéquate de la croissance préalablement définie, puisqu'il est évalué à prix constants<sup>39</sup>. Autrement dit, selon la grille de lecture théorique prise en compte, on a l'identité : PIN = volume global de biens disponibles = niveau de vie de la population = bien être de la population. C'est à défaut d'une évaluation fiable de la consommation de capital fixe que l'on se réfère au PIB.

Reste que ceci suppose qu'il n'y a pas de production non marchande. En effet, cette représentation théorique impose aux comptes nationaux de prendre en compte tous les biens faisant l'objet de transactions sur le marché et seulement ceux-ci. La théorie standard ne dit rien du traitement qui doit être réservé aux services non marchands produits par les administrations publiques ou à la production domestique. Ces éléments sont dans l'angle mort de cette représentation de l'économie. C'est une escroquerie intellectuelle de laisser entendre qu'il y aurait une justification théorique aux conventions adoptées par les comptes nationaux pour régler ces deux problèmes, même si on est en droit de penser que ces services et cette production contribuent au bien-être.

#### Croissance économique et développement économique : deux catégories distinctes qui ne vont pas l'une sans l'autre

Le développement économique est alors conçu distinctement de la croissance. C'est le **processus qualitatif qui assure la croissance**, celui qui préside à l'accumulation du capital et au progrès technique. Le lien entre le développement et la croissance est donc biunivoque : il n'y a pas de croissance sans développement et pas de développement sans croissance. Cela conduit souvent à confondre les deux. De plus, certains considèrent même comme superflu d'ajouter le qualificatif « économique », si on retient que ces deux termes n'ont de sens qu'en économie, qu'ils ne sont relatifs qu'à l'économie, c'est-à-dire au bien-être procuré par les biens rares.

#### L'économique et le social dans cette vision standard de l'économie

Dans cette vision standard, l'économie n'est pas le tout de la vie des hommes en société. Il y a d'abord place, hors du champ de l'économie, pour des biens qui ne sont pas rares ; mais on n'a pas à en tenir compte puisque le prix réel de chacun d'eux est nul. Et il y a aussi des biens publics dans la réalité, mais ils sont ignorés (on y revient ci-après). Par ailleurs, les dotations initiales dont disposent les individus qui font partie du groupe social considéré sont exogènes à l'analyse. Cela signifie que, si on considère que le social est relatif au niveau des rapports des hommes entre eux, il n'y a pas de social dans l'économie telle qu'elle est délimitée dans la vision néoclassique standard. En effet, l'analyse de la formation des échanges, ainsi que celle des prix qui assurent l'équilibre général des échanges, est faite en retenant que **chaque individu est seul face au marché**. Autrement dit, on voit le marché comme une modalité de coordination qui fait écran aux relations entre les hommes : chacun n'est en relation qu'avec le marché ; il n'est pas en relation avec un autre individu. Ainsi, l'économie est pure de toute stratégies des hommes concernant l'organisation de leurs relations, ce que Léon Walras

---

<sup>39</sup> Il y aurait lieu de discuter à ce propos du problème posé par l'apparition de nouveaux biens et/ou par le changement des préférences des individus. On ne traite de ce problème qu'à propos de notre « autre » représentation (voir le troisième point).

appelle les mœurs en qualifiant d'« économie sociale » cet objet d'étude. Le social est ainsi extérieur à l'économie pure des « faits naturels » – ceux qui « ont leur origine dans le jeu des forces de la nature, qui sont des forces aveugles et fatales ». Naturel est le terme qui est employé pour caractériser ce qui est donné par la nature physique ou humaine ; à savoir, les fonctions de production des biens, les fonctions de satisfaction des individus et la rationalité économique qui motive chaque individu (maximiser sa satisfaction en utilisant au mieux les ressources initiales dont il dispose) : ces données dites naturelles sont les seules à déterminer les prix d'équilibre. Ceci est très important à noter : les fonctions de satisfaction (les préférences des individus pour les biens) ne sont pas analysées comme des produits de la société dans laquelle les individus vivent<sup>40</sup>.

La distinction entre l'économique et le social est donc celle entre d'un côté le jeu naturel des forces du marché, étant données les dotations initiales, les fonctions de production et les fonctions de satisfaction et de l'autre les stratégies des hommes visant à établir une certaine justice dans leurs relations, en amont du fonctionnement du marché, pour qu'elles puissent être acceptables par tous. C'est en ce sens que l'on parle du social dans l'entreprise (ex : les relations sociales dans l'entreprise) ou de la politique sociale de la puissance publique, distinctement de la politique économique. Cette politique sociale vise à agir sur la distribution des dotations initiales à partir desquelles le marché opère.

On peut donc parler de **développement social**, distinctement du développement économique. Cela semble contredire ce que l'on a dit précédemment concernant le caractère superflu de l'addition du qualificatif « économique » au terme de développement. Cela n'est superflu que pour certains, en l'occurrence pour les ultra libéraux<sup>41</sup> qui considèrent que les inégalités dans la distribution initiale des ressources sont naturelles en ce sens qu'elles sont le résultat de choix économiques antérieurs et qu'il n'y a donc pas à les corriger. Ce point de vue n'est pas partagé par tous ceux qui adoptent la vision néoclassique standard de l'économie. Il ne fait pas partie de celle-ci. Le développement social se mesure alors à l'aide d'indicateurs particuliers qui portent sur les dotations initiales : un pays se développe socialement si tous les membres de la population bénéficient de dotations initiales croissantes. Cela n'interdit pas, par ailleurs, de parler de **développement humain**, mais celui-ci est tout à fait hors du champ de l'analyse économique (y compris de ses présupposés).

### Au-delà de la vision standard

Une révolution s'est fait jour depuis les années soixante dix au sein même de l'approche néoclassique. L'économie pure n'est plus considérée comme une théorie qui s'appliquerait au réel (à l'économie réelle)<sup>42</sup>. La science économique traitant de la richesse sociale doit intégrer l'« économie appliquée » et l'« économie sociale » de Walras dont on vient de parler. Autrement dit, 1/ dans l'économie réelle il y a de l'industrie - on ne peut traiter de la répartition des richesses sans traiter de leur création. Et 2/ dans l'économie réelle il y a du social, c'est-à-dire des institutions - des « institutions invisibles » comme les règles de droit et

---

<sup>40</sup> De plus, la mesure de la croissance se fait « à prix fixés », c'est-à-dire aux prix qui se forment « aux fonctions de satisfaction d'une période de base ».

<sup>41</sup> Il s'agit là, me semble-t-il, de la meilleure façon de donner sens à cette étiquette, comme forme extrême de pensée libérale.

<sup>42</sup> Le principal artisan de cette évolution est K. Arrow lui-même, celui qui avec G. Debreu a mis en forme la théorie de l'équilibre général. Voir notamment [Arrow, 1973] et [1974]. A ce sujet, on peut se reporter à [Postel, 2002].

des organisations comme les entreprises (K. Arrow). L'économiste doit les ressaisir dans son analyse<sup>43</sup>. Cela concerne tout particulièrement les biens publics.

Cela modifie-t-il la conception que l'on se fait de la croissance économique ? Considère-t-on alors le développement comme un processus temporel sans lien biunivoque avec la croissance ? La place faite à la création des connaissances techniques et aux institutions renouvelle l'analyse des conditions de la croissance. Elle n'est plus quelque chose qui se réaliserait en quelque sorte automatiquement pourvu qu'on ait accumulé du capital (comme contrepartie de l'épargne) et qui serait favorisée par un progrès technique tombant du ciel. L'éducation et l'accumulation des connaissances<sup>44</sup> jouent un rôle déterminant, deux domaines qui sont le siège d'externalités positives<sup>45</sup>. Il n'en reste pas moins que l'individu est toujours vu comme un consommateur de biens et que la croissance - mesurée par l'évolution du « volume » du produit net - est toujours regardée comme un accroissement de bien-être. Tout au plus doit-on se doter de prix fictifs établis sur la base d'enquêtes portant sur les consentements à payer des usagers pour évaluer l'apport au bien-être des biens publics - les services non marchands des comptes nationaux<sup>46</sup>. Et il n'y a toujours pas de dissociation établie entre la croissance et le développement. Seule la vision du développement change, puisque le processus qualitatif en question, qui assure la croissance, est maintenant vu comme celui qui préside à l'accumulation du capital et à celle des connaissances, processus qui met en jeu les institutions et leur changement.

En revanche, la distinction entre le développement économique et le développement social propre à l'économie standard du bien-être est profondément remise en cause puisque **le social est maintenant dans l'économie**. Toutefois, il n'y a pas encore de nouvelle vision qui se soit imposée en la matière. C'est encore l'approche standard qui fonde cette distinction ; autrement dit, c'est toujours elle qui donne un sens à la distinction du langage courant<sup>47</sup>.

---

<sup>43</sup> Autrement dit, on ne peut plus s'en tenir à l'hypothèse d'une firme boîte noire, dotée d'une fonction de production dans laquelle le travail est un facteur inanimé. Voir notamment [Coriat, Weinstein, 1995], ainsi que [Eymard-Duvernay, 2004].

<sup>44</sup> Ce troisième facteur prend, dans la nouvelle problématique dite de la croissance endogène, la place du progrès technique « tombant du ciel » de la théorie standard.

<sup>45</sup> Une externalité est définie, dans cette approche normale de l'économie au-delà de l'approche standard, comme une interaction (entre des agents économiques) qui ne passe pas par le marché. Ainsi envisagée, une externalité peut être positive ou négative (ex : pollution).

<sup>46</sup> A ce titre, cette convention n'est pas celle qui est adoptée par les comptes nationaux, puisque les prix retenus par ces derniers pour évaluer ces services sont les coûts de revient découlant des facteurs utilisés (et payés). Le PIB, tel qu'il est mesuré par les comptes nationaux, ne peut donc être considéré comme une mesure adéquate du niveau de vie, selon cette grille théorique renouvelée – sauf à négliger l'écart entre ces deux modes de détermination de prix fictifs.

<sup>47</sup> Ou à celle qui est présente dans les textes officiels (voir, par exemple, le projet de traité constitutionnel européen).



## II.2 La critique de la vision normale de l'économie et des conceptions qui lui sont associées

De nombreux travaux en science économique ou dans d'autres disciplines ont eu pour objet de critiquer cette économie du bien-être. Certains développent des critiques qui sont maintenant reconnues comme justifiées par le néoclassicisme étendu dont on vient de faire très rapidement état. Les travaux qui nous intéressent sont ceux qui s'attaquent aux deux principaux présupposés sur lesquels l'édifice repose encore après extension. Comme on l'a rappelé ci-dessus, ces deux présupposés sont : 1/ les individus sont seulement des consommateurs de biens ; 2/ ils sont dotés d'une rationalité instrumentale, ce qui signifie que les choix économiques – que faire pour obtenir le maximum de satisfaction apportée par les biens dont on dispose finalement ? – se font dans le cadre d'une séparation entre les fins et les moyens et sans considération sur la justesse des moyens (tous les moyens sont bons)<sup>48</sup>. A partir du moment où « la nature a horreur du vide », les seuls travaux de ce type qui doivent retenir finalement notre attention sont ceux qui ont proposé autre chose à la place de ce qu'ils critiquent. On peut les classer en distinguant les analyses qui ont une dimension essentiellement normative et celles qui sont essentiellement positives, le point de vue humaniste de François Perroux qui n'identifie plus le développement économique à tout processus assurant la croissance économique se situant en position intermédiaire entre les deux. En principe, ce sont seulement les secondes qui nous intéressent puisqu'on est à la recherche d'une analyse positive du développement réellement existant. Toutefois, les autres ne peuvent être ignorées ; on s'y référera dans la troisième partie.

### Des critiques porteuses de considérations essentiellement normatives sur le développement, alors dissocié de la croissance : John Rawls et Amartya Sen

Pour les premières, on s'en tient aux analyses de John Rawls et de Amartya Sen, en se contentant de remarques très succinctes. Ces deux auteurs ne contestent pas la délimitation essentiellement formelle de l'économie. Ils se préoccupent encore du bien-être, mais ils ne l'envisagent pas de la même façon. Pour Rawls [1987], il y a des « biens sociaux premiers » qui sont définis « lorsqu'on se demande quel genre de conditions sociales et de moyens polyvalents permettraient aux êtres humains de réaliser et d'exercer leurs facultés morales ainsi que de rechercher leurs fins ultimes ». De son côté, Sen [1993] considère qu'il est nécessaire de prendre en compte à l'amont des biens les « capacités », c'est-à-dire l'ensemble des conditions d'existence ou d'action (les « fonctionnements ») accessibles à l'individu et qu'il peut choisir, en accordant une valeur intrinsèque à certains d'entre eux.

L'économie est ainsi mis sous la coupe du social, construit sur la liberté et la justice<sup>49</sup>. Le développement est alors défini normativement comme un processus qui garantit l'accès de tous aux biens premiers ou qui conduit à accroître socialement la liberté individuelle, autrement dit les « capacités » de chacun et de tous. Dans ces conditions, la croissance – au sens considéré dans l'approche normale – ne conduit pas nécessairement au développement. Pour le dire autrement, le développement est dissocié de la croissance, qui reste définie de la

---

<sup>48</sup> On peut d'ailleurs montrer que la première hypothèse est contenue dans la seconde. En effet, si l'homme poursuit son propre intérêt en ne se préoccupant que de la finalité de ses actes, dans un contexte où les fins sont distinguables des moyens servant à les atteindre et où il ne se pose pas de question sur la justesse des moyens, cette rationalité est par définition utilitariste : les fins sont des biens puisqu'elles sont désirées [Billaudot, 2004a].

<sup>49</sup> Pour le dire autrement, les relations entre les hommes et les choses sont soumises aux relations entre les hommes fondées sur la liberté et la justice. Cela conduit à accepter l'existence d'inégalités sociales pourvu qu'elles soient des facteurs de développement. Pour Rawls, les inégalités justes sont celles dont la suppression conduirait à une situation dégradée des plus pauvres.

même façon. Ainsi, on distingue la croissance économique (que l'on peut aussi qualifier de développement économique) d'une part et le développement social et/ou humain d'autre part. Ce dernier a tout d'un **autre** développement si on considère que l'idéologie développementiste est celle qui postule que la croissance du PIB est synonyme d'accroissement du bien-être de chacun.

### Un point de vue intermédiaire : croissance, développement et développement économique chez François Perroux

François Perroux conserve l'idée qu'il est possible d'isoler dans toute société « une catégorie de phénomènes dits économiques » [1981, p. 39]. Pour identifier ces phénomènes, il se réfère encore au sens formel du terme économique – celui qui provient du caractère logique de la relation des moyens aux fins dans un univers de rareté et que le terme anglais « *economizing* » exprime<sup>50</sup>. Cela se constate dans la façon dont François Perroux définit l'économie : « l'économie est l'aménagement en vue de l'avantage de chacun et de tous, des rapports humains par l'emploi de biens rares socialement et approximativement quantifiables et comptabilisables » (p. 36). Il n'en reste pas moins que cette délimitation n'est pas du tout la même que la délimitation néoclassique. Ce qui est en jeu n'est pas le normatif qu'elle contient – on nous dit que cet aménagement se fait « en vue de l'avantage de chacun et de tous » -, puisque cela est contenu dans la délimitation formelle néoclassique dès lors qu'on y fait l'hypothèse que tout individu est doté d'une rationalité instrumentale. Il y a deux différences essentielles. La première rend manifeste l'influence de Marx<sup>51</sup> : l'économie est avant tout un « aménagement de rapports humains ». La seconde porte une critique de l'*homo economicus*, ou encore de l'économisme : les biens rares ne sont pas la finalité. En effet, il est question seulement, dans la définition ci-dessus, de leur « emploi »<sup>52</sup>. Ce sont des moyens devant servir à l'avantage de chacun et de tous, sans que les fins soient énoncées dans cette définition. Ces dernières le sont par ailleurs en des termes très généraux qui ne font pas explicitement référence aux biens ou au niveau de vie. Pour François Perroux, cette finalité, on le sait, est l'épanouissement de l'homme, « un développement pour tous les hommes et pour tout l'homme » (p. 19).

Les phénomènes économiques auxquels s'intéresse Perroux sont les phénomènes d'évolution. **La croissance et le développement sont alors clairement distingués et découplés.** La croissance est l'évolution que connaît une économie nationale lorsque son produit réel global augmente à long terme plus rapidement que le nombre d'habitants<sup>53</sup>. Ce dernier est un agrégat empirique et statistique qui est « sans rigueur », qui « n'a pas de sens lorsque le marché n'existe pas » et qui par ailleurs « n'est aucunement une quantité analytique » (p. 47-48). Cela signifie d'abord que l'on ne peut identifier la croissance ainsi délimitée et mesurée à une élévation du niveau de vie de la population ; en effet, comme le produit est calculé sans en

---

<sup>50</sup> L'acceptation populaire est « économiser » ou encore « faire du mieux avec ses propres moyens » [Polanyi, 1986]. On y revient sous peu.

<sup>51</sup> Voir plus loin, à propos de l'apport critique de Polanyi. Pour faire bref, on peut dire ici que, pour Marx, l'infrastructure économique de toute société se caractérise par une mise en œuvre de forces productives dans certains rapports de production.

<sup>52</sup> En effet, je retiens de comprendre le propos de F.P. en précisant que « l'économie est l'aménagement [...] des rapports humains [*occasionné*] par l'emploi de biens rares... ».

<sup>53</sup> Ainsi entendue en rapportant le PIB à la population, « la croissance concerne la longue période » ; elle se distingue de la simple expansion qui est relative au seul PIB et « qui se définit en courte période » (p. 43). C'est déjà, relativement à la confusion faite dans la représentation normale entre PIB et PIB par habitant, une façon de faire remarquer que la poursuite de l'expansion dans le long terme ne conduit pas automatiquement à un accroissement du PIB supérieur à celui de la population.

déduire ni la destruction ou la détérioration des ressources naturelles ni son coût humain - la détérioration ou la destruction des hommes occasionnés par sa réalisation –, il se peut que, tous comptes faits, la croissance soit appauvrissante. Cela signifie ensuite que, même s'il s'agissait d'un bon indicateur de l'évolution du niveau de vie, la croissance ne peut pas être un objectif politique. Les questions pertinentes sont alors : « la croissance pour quoi ? » ; « en vue de quoi ? » ; « la croissance bienfaisante sous quelles conditions ? » ; « la croissance pour qui ? » (p. 46). L'indicateur retenu est « opaque » : il ne permet pas de répondre à ces questions.

Le développement les met en jeu. La définition que François Perroux en donne dans « *L'économie du XXIème siècle* » [1969] est couramment citée : « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global ». Cette définition est apparemment contradictoire avec ce qui vient d'être dit, puisqu'elle laisse entendre que la croissance du produit net global serait le critère, si ce n'est l'objectif du développement ! Les précisions apportées dans « *Pour une philosophie du nouveau développement* » [1981] permettent de lever toute ambiguïté en la matière. La seule idée qui est avancée dans cette définition initiale est que le développement est un processus social qui ne doit pas être confondu avec ce à quoi il conduit...c'est-à-dire la croissance. Ce processus doit être « compris comme l'interaction des agents entre eux dans le temps irréversible » (p. 55), une interaction qui met en jeu des coopérations et des conflits dans des structures de pouvoir toujours asymétriques. « Il suppose le déploiement de l'activité des hommes à l'égard des hommes par l'échange de biens et services et par l'échange d'information et de symbole » (p. 50). « Prendre en considération le développement c'est faire comprendre le risque de la croissance sans développement. Il se réalise manifestement quand, dans les pays en développement, l'animation économique se cantonne autour des implantations de firmes étrangères ou de grands travaux sans s'irradier dans l'ensemble » (p. 53). Ainsi, ce n'est pas la croissance « opaque » - l'élévation à long terme du revenu moyen - qui est le critère de l'existence d'un réel développement, c'est un certain contenu de celle-ci – une « structure optimale » (p. 61). Mais « si la croissance sans développement est un phénomène observable, le développement sans croissance est resté – heureusement – une hypothèse gratuite » (p. 55). La croissance zéro est un « slogan superficiel et malfaisant » (p. 54). Il n'y a plus d'ambiguïté tenant au fait que le développement ainsi défini s'accompagne nécessairement d'une croissance, puisque le cas où la croissance s'accompagnerait d'un appauvrissement est justement celui pour lequel on a une croissance sans développement.

Ainsi entendu, le développement n'est pas confondu avec « les progrès économiques » qui l'accompagnent, ces progrès économiques étant « un plus ou un mieux en revenu réel obtenu par les sous-ensembles sociaux ». Il n'est pas confondu, *a fortiori*, avec « le progrès économique » conçu comme une « universalisation des progrès », étant entendu que « le passage des progrès économiques au progrès économique suppose des conditions de sécurité et de liberté, de formation et d'éducation qui sont du domaine politique et social » (p. 59). Le développement économique recouvre à la fois la croissance, le développement, les progrès économiques et le progrès économique. Il est apprécié par une batterie d'indicateurs, dont des indicateurs couramment qualifiés de sociaux dans les économies de marché développées. François Perroux ne distingue donc pas un développement économique et un développement social. En revanche, il considère que la distinction entre l'« économique » et le « social » qui est d'usage courant est fondée en économie de marché ; elle recouvre l'opposition entre le principe de solvabilité et le principe de solidarité. Il y a donc place pour des indicateurs

« sociaux » distincts des indicateurs « économiques ». Mais cela ne le conduit pas à la conclusion qu'il y aurait plusieurs sens au terme « économique ».

Le concept de développement économique ainsi construit n'est pas propre aux pays en développement, sans recouvrir pour autant tout processus d'évolution d'une société. Etant de l'ordre du quantifiable, du comptabilisable, le développement économique n'est qu'une contribution au développement des personnes – le développement de tout l'homme et de tous les hommes – qui est de l'ordre des valeurs et qui est une composante essentielle du processus d'évolution d'une société quelconque. La définition qui en est proposée mêle du positif et du normatif. Le positif tient à l'explication donnée à la dynamique d'une économie nationale dont le produit réel par habitant augmente dans le long terme : cette croissance est le fruit d'un changement structurel. Le normatif tient au fait de porter un jugement sur ce changement. Pour que l'on puisse dire que cette dynamique est un développement économique, il importe 1/ que le changement structurel soit global – articulation de toutes les parties dans le tout, action et réaction des secteurs entre eux, ressources humaines gagnant en efficacité et en qualité dans les structurations évolutives – et 2/ que les progrès économiques<sup>54</sup> soient universels. Ainsi, la croissance accompagne toujours le développement économique, mais elle n'en est pas le critère. Autrement dit, l'évolution dans le temps long du produit réel par habitant n'est pas la mesure du progrès économique.

Cette conception doit, en principe, permettre d'analyser et de qualifier les dynamiques économiques effectivement observées dans l'histoire depuis le décollage des économies européennes à partir de la fin du dix huitième siècle. Ces dynamiques de changement ont été, à de rares exceptions près, des dynamiques avec croissance. Peut-on dire qu'il s'est agit de processus de développement économique au sens normatif énoncé ci-dessus ? Il paraît possible de faire dire à François Perroux que cela a été le cas pour les pays du Nord, mais que pour beaucoup de pays du Sud les critères à prendre en compte conduisent plutôt à parler de non développement ou de mal développement. Mais une question demeure : en quel sens parler de « développement réellement existant » si, par définition, le développement économique est une dynamique sur laquelle on peut porter un jugement positif (il s'est agit d'une bonne dynamique) ? Le mélange de positif et de normatif dans la définition proposée du développement économique ne permet pas d'y répondre.

Pour conclure, cet apport conduit à penser le développement économique distinctement de la croissance, en postulant une distance entre l'évolution du produit réel global par habitant et l'évolution générale du niveau de vie de la population, c'est-à-dire le bien-être apporté en moyenne à chaque habitant par les biens compris dans ce produit. Cette distance rend manifeste la critique développée avec force par François Perroux à l'encontre de l'économisme véhiculé par la science économique normale, économisme qui consiste à réduire l'homme à n'être qu'un simple consommateur de biens. Mais on ne dispose ni d'une définition strictement positive du développement économique, ni d'une analyse positive de cette distance – ce qui invite à penser que ces deux limites sont liées.

Une définition strictement positive du développement doit être **indépendante de tout jugement de valeur** sur le processus ainsi défini. Puisque c'est un développement, il doit être caractérisé par un certain nombre de progrès, ou encore de changements progressifs, qui ne sont pas additionnables ou cumulables sans un système de pondérations. Le développement économique est ce panel. Cela permet **ensuite** de porter un jugement de valeur au vu de ce

---

<sup>54</sup> Tel est le cas puisque, s'il y a croissance, il y a nécessairement des progrès économiques pour certains.

panel de progrès, le jugement étant différent selon le système de pondérations retenu (ce système n'est jamais unique ; il est affaire de choix et de compromis politiques).

### Des critiques à dimension essentiellement positive : Fred Lancaster, Tibor Scitovsky et Karl Polanyi

On s'intéresse aux travaux qui contribuent au dépassement de ces limites. On commence par rappeler les critiques de Fred Lancaster et de Tibor Scitovsky, critiques qui ont l'une et l'autre pour cible l'homme comme consommateur de biens. On s'attache ensuite à la vision de l'économie de marché que propose Karl Polanyi en reprenant à son compte l'essentiel de l'apport de Karl Marx et en mettant en exergue le double sens du terme « économique ».

#### Des biens aux activités de consommation chez Lancaster

Dans « *A new approach of consumer theory* » [1966], Fred Lancaster considère que ce ne sont pas les biens, en tant que tels, qui apportent de la satisfaction, mais les **activités** dans lesquelles les biens (qui figurent dans la fonction de satisfaction standard) sont consommés. Il conserve l'hypothèse d'une fonction de satisfaction ; mais les arguments de cette fonction ne sont plus les biens ; ce sont des caractéristiques de services dont la nomenclature est donnée, étant entendu que l'on peut associer à toute activité de consommation finale une liste des quantités de services rendus par cette activité (pour un niveau unitaire de fonctionnement de celle-ci)<sup>55</sup>.

L'intérêt de l'apport de Lancaster est de nous faire voir l'homme comme un être qui s'active. Les biens ne sont désirés que parce qu'ils sont nécessaires à la réalisation d'activités. On en reste toutefois à une hypothèse de nomenclature : la nomenclature de ce que l'homme recherche (celle des services apportés par les activités de consommation) est donnée. Il n'y a pas chez Lancaster d'interrogation sur ces besoins.

#### Des affects aux besoins chez Scitovsky : confort et plaisir

Dans « *The joyless economy* » [1976], Tibor Scitovsky développe une critique plus radicale de l'homme comme consommateur de biens. Il part des affects des psychologues et fait état d'une conversion des affects en besoins<sup>56</sup>. Cette conversion n'est pas une donnée naturelle,

---

<sup>55</sup> Si on note {i} la nomenclature des caractéristiques de services, {j} la nomenclature des produits achetés (consommés) et {k} la nomenclature des activités de consommation, si on retient que  $a_{jk}$  est la quantité du produit j consommée dans l'activité k pour un niveau unitaire de fonctionnement de cette activité et que  $b_{ik}$  est la quantité du service i rendu par une unité de l'activité k et si, pour un consommateur, on retient que  $y_k$  est le niveau de l'activité k,  $x_j$  est la quantité consommée du bien j et  $z_i$  la quantité de service i dont il dispose (quantité qui entre comme l'un des arguments dans sa fonction de satisfaction), on a :  $x = A.y$  et  $z = B.y$ . Sauf dans le cas simple où la matrice A est diagonale (il y a autant d'activités de consommation que de produits et chaque produit est consommé dans une seule activité), on ne peut associer à un produit un ensemble de caractéristiques de services ; en effet, ce qu'apporte ce bien dépend de l'activité dans laquelle il est consommé. On réduit souvent la proposition générale de Lancaster au cas simple dont il développe les implications dans son article.

<sup>56</sup> Plus précisément, on doit parler de besoins/désirs. Selon la distinction que rappelle G. Simmel, le besoin relève de l'orientation causale (« on cherche à voir et concevoir les contenus de la réalité en partant de leurs causes ») et les désirs, de l'orientation téléologique de la pensée (on part alors « de leurs effets » ; en l'occurrence, « nous nous sentons alors, en quelque sorte, non point poussés par derrière, mais tirés par devant. La satisfaction ne vient donc plus du simple faire dans lequel s'épuise la pulsion, mais du résultat obtenu par lui ») [1987, p. 235-236].

mais un produit de la société dans laquelle s'inscrit l'individu. Chacun de ces besoins est un besoin de quelque chose, qui n'est pas immédiatement un bien. Et ce n'est pas simplement telle ou telle des caractéristiques de services de Lancaster. En effet, Scitovsky considère que, de façon générale, l'homme recherche à la fois le confort et le plaisir. C'est ce qu'il désire<sup>57</sup>. Or cette double quête est contradictoire ; en effet, le confort est un état dans lequel ne se manifeste ni manque ni excès mais dont on finit par se lasser, tandis que le plaisir naît d'un changement d'état, ce qui signifie que la recherche du plaisir conduit toujours à aller au-delà du confort. On ne peut alors conserver l'hypothèse d'une fonction d'utilité à la Lancaster. Sauf à s'en tenir au seul confort, on ne peut donc avoir une mesure unidimensionnelle du niveau de vie d'un individu ou d'une population, si on entend par niveau de vie celui qui est donné par les biens finalement consommés.

L'intérêt de l'apport de Scitovsky est de nous amener à comprendre 1/ que les besoins sont en amont des activités et à fortiori des biens ; 2/ que ces besoins sont contradictoires et 3/ qu'ils sont sociaux. Il renforce ainsi l'idée que, pour un individu ou pour une population, le niveau de vie entendu comme le degré moyen de satisfaction des besoins dans un contexte social donné (ou encore le niveau de bien être correspondant) n'est pas assimilable au volume des biens de consommation disponibles ; autrement dit, celle que l'un et l'autre ne sont pas réductibles à un même indicateur.

#### *De la nécessité de distinguer l'économie en général et l'économie marchande chez Karl Polanyi*

Dans « *La fallace de l'économisme* » [1986], Karl Polanyi « dénonce l'identification logiquement fallacieuse des "phénomènes économiques" aux "phénomènes de marché" » (p. 15), en considérant que « approcher l'économique en termes exclusivement marchands revient à effacer du paysage la plus grande part de l'histoire humaine » (p. 12). Par "phénomènes économiques", Polanyi entend alors quelque chose qui a trait « à la dimension physique des besoins humains [qui] fait partie de la condition humaine » ; ce quelque chose se retrouve dans toute société : « une société ne peut exister sans une forme ou une autre d'économie substantive » (p. 12). Cette délimitation **substantive**<sup>58</sup> de l'économie en général est précisée en ces termes : « le sens substantif provient de ce que l'homme est manifestement dépendant de la nature et des autres hommes pour son existence matérielle. Il subsiste en vertu d'une interaction institutionnalisée entre lui-même et son environnement naturel. Ce procès est l'économie ; elle lui offre les moyens de satisfaire ses besoins matériels » (p. 21)<sup>59</sup>. On peut noter que cette définition de l'économie en général ne s'écarte de celle que Marx donne de l'économique de toute société que sur deux points : 1/ il n'est rien dit de l'institutionnel en question (il n'est notamment pas indiqué qu'il serait fait de rapports de

---

<sup>57</sup> Voir note précédente.

<sup>58</sup> Je pense qu'il serait préférable de parler de délimitation substantielle. Certes, c'est bien le nom « économie » que l'on définit ainsi, et non le qualificatif « économique ». Mais ce dernier se déduit de cette définition et cette délimitation dite « substantive » est ensuite opposée à la délimitation formelle qui a normalement cours (voir infra). Or ce qui s'oppose au formel est le substantiel. J'en reste toutefois, dans ce paragraphe consacré à son analyse, au terme employé par Polanyi.

<sup>59</sup> Il y a lieu de ne pas se méprendre sur la signification de ces « besoins matériels ». Polanyi précise en effet que « ce dernier énoncé ne doit pas être interprété comme signifiant que les besoins qu'il s'agit de satisfaire sont exclusivement physiques (*bodily*), tels que la nourriture ou l'habitat, aussi essentiels soient-ils pour la survie, car cela restreindrait de façon absurde le champ de l'économie. Ce sont les moyens, non les fins, qui sont matériels. Peu importe que les objets utiles soient nécessaires à prévenir la faim, ou nécessaires à des objectifs d'éducation, militaires ou religieux. Tant que les besoins dépendent pour leur satisfaction d'objets matériels, la référence est économique » (p. 21). Autrement dit, les « besoins matériels » en question sont les besoins dont la satisfaction implique la mobilisation d'objets matériels.

production) et 2/ l'économie n'est pas considérée comme une infrastructure, sur laquelle s'édifierait le reste de la société ; pour le dire autrement, Polanyi n'affirme pas que l'interaction institutionnalisée de l'homme avec la nature se limite à l'économie...même s'il s'agit du seul registre qu'il prend en compte, comme Marx.

La transformation qui s'est accomplie avec l'avènement de l'économie de marché est la transformation des principales catégories de l'économie en général telle qu'elle vient d'être définie (le travail et la terre) en catégories de l'économie marchande : « l'étape décisive fut la transformation du travail et de la terre en marchandises ; plus précisément, ils furent traités comme s'ils avaient été produits pour être vendus » (p. 17). Cette mutation, que dénonce Polanyi, est celle qui est effectuée au plan théorique en procédant à ce « comme si » dans la représentation qu'en donne la science économique normale (la théorie néoclassique à son époque). On doit comprendre cette mutation comme un effet de l'avènement du marché, une création institutionnelle (toute nouvelle) qui devint rapidement la force dominante de l'économie (en général au sens substantif défini ci-dessus)<sup>60</sup>. C'est cette transformation qui conduit à la délimitation **formelle** de la science économique dont on a fait état ci-dessus (voir premier point) et qui a été définie de façon extrêmement concise par Lionel Robins [1935] en retenant que c'est « la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usage alternatif » - une délimitation qui a été détachée de toute détermination historique et se fonde sur un autre sens tout aussi général que le sens que Polanyi qualifie de substantif.

Ainsi « toute tentative d'appréciation de la place de l'économie dans une société devrait partir du simple constat que le terme "économique", que l'on utilise couramment pour désigner un certain type d'activité humaine, est composé de **deux** sens distincts. Chacun d'eux a des origines différentes, indépendantes l'une de l'autre [...]. Le premier sens, le sens formel, provient du caractère logique de la relation des moyens aux fins, comme dans les termes "*economizing*" ou "*economical*" ; la définition de "l'économique" par la rareté provient de ce sens formel. Le second sens, ou sens substantif, ne fait que souligner ce fait élémentaire que les hommes, tout comme les autres êtres vivants, ne peuvent vivre un certain temps sans un environnement naturel qui leur fournit leurs moyens de subsistance ; on trouve ici la définition substantive de "l'économique" . Par conséquent, le concept courant d'économique est un composé (une fusion) de deux sens » (p. 20). Cette fusion est « incritiquable tant que l'on garde à l'esprit les limites inhérentes à un concept ainsi construit » (p. 21). Mais ce ne peut être justifié et raisonnable que « dans un système de marché, en un lieu et un temps où il est système dominant » (p. 21). L'économie néoclassique a imposé une nouvelle acception qui, bien que reposant sur la fusion de ces deux sens, ne met en exergue que le sens formel, en abandonnant à ce titre « la prémisse de Carl Menger que l'économie devait étudier l'allocation de moyens rares permettant l'existence matérielle de l'homme » (p. 23)<sup>61</sup>. Or cette prémisse impose de distinguer « les deux directions que peut suivre l'économie humaine – directions technique et économisante » [Menger, 1923, p. 77]<sup>62</sup>. Le tour de force réalisé est de donner à croire que la délimitation donnée de l'économie est tout à fait indépendante de tel ou tel genre de société, dans la mesure où le procédé consiste à s'approprier le caractère général

---

<sup>60</sup> C'est à dire lorsque « la dépendance des hommes vis-à-vis de la nature, en ce qui concerne leurs moyens de subsistance, tomba sous le contrôle du marché » (p. 16).

<sup>61</sup> Voir note ci-dessus concernant le sens à donner à « existence matérielle » : existence qui passe par la disposition d'objets matériels, d'objets tirés de la nature par le travail de l'homme.

<sup>62</sup> Menger précise que ces deux directions, qui « apparaissent régulièrement ensemble » dans l'économie actuelle, « proviennent néanmoins de sources essentiellement différentes et mutuellement indépendantes ».

du sens formel, lors même que l'effacement du sens substantif (sous la forme d'une fusion des deux sens ou des deux directions) n'est recevable que pour l'économie de marché.

Sans intégrer les apports de Lancaster et de Scitovsky, Polanyi les complète utilement en faisant voir 1/ que l'emploi courant du terme « économique » fusionne généralement deux sens tout à fait distincts qui ont l'un et l'autre un caractère tout à fait général<sup>63</sup>, ce qui est manifestement le cas lorsqu'on parle de développement économique ; 2/ que la délimitation néoclassique (normale) de la science économique est fallacieuse. Elle est le produit d'une mystification répandue par l'esprit marchand.

La principale limite de son apport est toutefois de **confondre dans une même nouveauté institutionnelle la monnaie et le marché** (en cela, Polanyi ne fait que suivre Marx). On doit se tourner du côté de Georg Simmel [1987] pour penser la monnaie comme institution fondamentale de la modernité, en retenant alors que « la monnaie précède l'économie de marché et la fonde et non l'inverse » [Aglietta et Orlean, 1982]<sup>64</sup>. Ce qu'il faut d'ailleurs préciser est la limite qui tient aux implications de cette confusion. On va voir, en effet, que si on procède à la distinction entre monnaie et marché, on ne peut plus faire comme si la fusion dont parle Polanyi était « incriticable » lorsque l'économie de marché domine, dans la mesure où on ne confond plus alors une activité dite économique parce qu'elle est médiatisée par la monnaie (ex : produire pour vendre) et une activité dite économique (ou encore d'ordre économique) au sens où elle est à la fois médiatisée par la monnaie et soumise à la logique de la mise en concurrence conduisant à l'élection du plus efficace (ex : produire pour vendre, dans un contexte de concurrence marchande).

### **II.3 Une « autre » représentation porteuse d'une compréhension positive du développement économique : un essai de construction**

L'enjeu est d'intégrer les apports précédents – ceux de Lancaster, de Scitovsky et de Polanyi – dans une construction qui ne confonde pas la monnaie et le marché. Cette construction doit conduire à concevoir le développement économique dans une pluralité de sens, la version « développementiste » que les partisans de l'après développement prennent pour cible ne pouvant relever des trois en même temps. Comme cela a été justifié précédemment, on se situe sur le seul terrain positif<sup>65</sup>.

---

<sup>63</sup> Il va de soi, en effet, que le sens formel n'est, pas plus que le sens substantif (ou substantiel, comme je préfère le dire), propre à l'économie de marché ; il y a dans tout genre de société des activités dans lesquelles on se préoccupe d'économiser les moyens qui sont mobilisés pour la réalisation de cette activité, la logique marchande ayant d'ailleurs cette particularité de ne conduire à économiser que les moyens qui coûtent.

<sup>64</sup> Mais on doit aussi aller au-delà de l'analyse de ces derniers, qui ne font pas de place au marché ; en effet, tout se passe dans leur analyse comme si, à l'inverse de ce qu'il en est dans la théorie néoclassique, le marché était inclus dans la monnaie ou encore, n'était qu'un adjuvant de la monnaie.

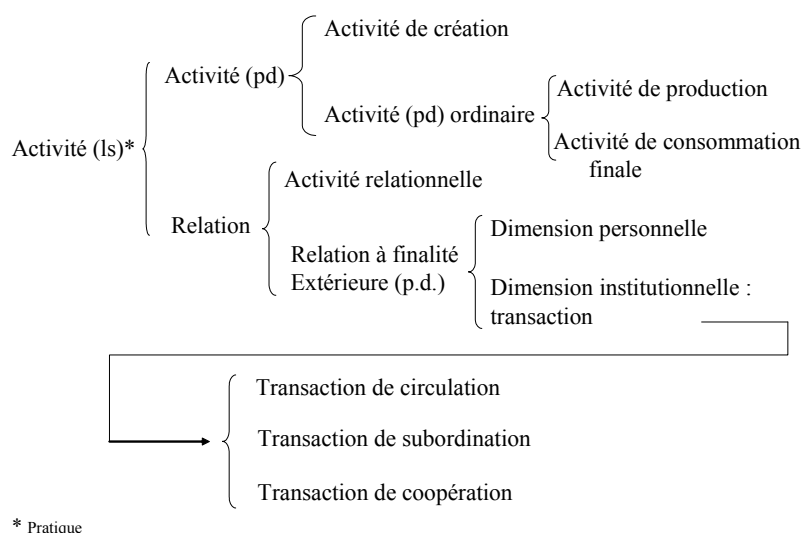
<sup>65</sup> Quelques précisions à ce sujet sont nécessaires. Le point de départ que l'on retient est le même que chez Weber : le concept premier est celui d'activité, dont la définition fait jouer un rôle essentiel au sens que l'individu qui s'active donne à celle-ci. Cette construction participe donc de ce « retour du sens » qui est à l'ordre du jour en Sciences sociales. Mais ce n'est pas pour tomber dans le travers qui caractérise le plus souvent les travaux qui relèvent de ce retour ; à savoir, considérer que signification vaut explication (i.e. : la signification subjective donnée serait l'explication de l'activité ; pour le dire autrement, la finalité objective de l'activité, celle que le scientifique se doit de « produire » dans un construction positive, se confondrait avec le sens subjectif visé par l'individu). On ne doit pas réduire, comme cela est fait en holisme ensembliste (celui que Descombes qualifie de collectiviste), le registre des justifications objectives à celui des seules justifications subjectives communes (elles sont dites alors intersubjectives). Si l'analyse positive ne peut être menée sans ressaisir les significations, notamment les significations subjectives qui se réfèrent au normatif, cela n'implique pas que ces



Première étape : des catégories d'analyse qui ne sont pas propres à la société moderne

En toute généralité, on part du concept d'activité, en retenant une version appropriée de la définition qu'en donne Max Weber au point de départ de « *Economie et société* » [1995]. Par activité, on entend toute façon pour un être humain d'occuper son temps en un lieu donné, caractérisé par un certain environnement, en mobilisant des ressources et en étant capable, si on lui demande, de communiquer un sens subjectif à cette activité. Cette activité a des effets ou résultats. Sa finalité est l'un de ces effets. C'est l'effet essentiellement visé par l'agent qui s'y livre ou par celui qui la commande lorsqu'elle est menée en situation de subordination<sup>66</sup>. L'activité est sociale lorsque l'effet essentiellement visé est tourné vers autrui. On s'intéresse aux activités sociales qui, tournées vers autrui, sont en conséquence coordonnées avec (ou intégrées à) d'autres activités. Toute activité sociale est donc partie prenante d'un système social (au moins). On assiste dans l'histoire à une différenciation des activités (voir figure 1)<sup>67</sup>.

Figure 1 : Le développement du concept d'activité (ls)



significations soient toutes intersubjectives. Celles qu'il faut aussi ressaisir sont les justifications sociales-collectives non communes qui sont exprimées dans le langage du droit en modernité, en analysant (positivement) comment elles s'articulent à celles qui sont communes. Cela n'implique pas, pour autant, que l'on se range alors du côté du mode herméneutique, mode dans lequel le chercheur a pour vocation de révéler aux acteurs courants de la vie sociale le sens de ce qu'ils font – comme le prêtre qui commente les textes sacrés et en révèle le sens caché aux fidèles.

<sup>66</sup> La définition de Weber est moins précise puisqu'il parle d'activité à propos de tout « comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance) quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un *sens* subjectif » [1995 : 28]. Il y a lieu de préciser que la finalité est objective (c'est un effet objectif), dont la formulation se distingue de celle du sens subjectif visé par l'individu concerné. Par ailleurs, les effets non visés sur d'autres activités sont des externalités positives ou négatives [Billaudot, 2002, 2004b, c, d].

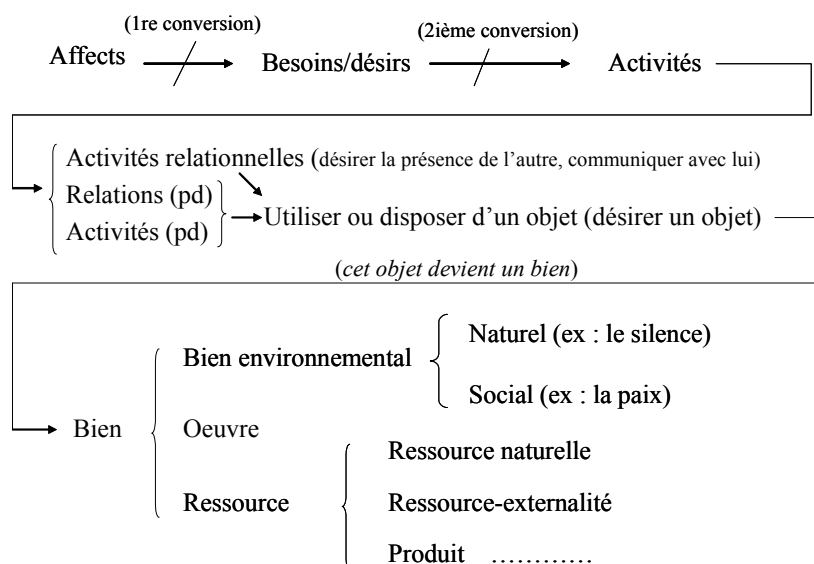
<sup>67</sup> On ne traite pas des modalités institutionnelles des séparations ainsi construites. Ce développement historique du concept d'activité recouvre toute la période qui conduit à la modernité : la distinction de la transaction, qui est la dernière étape de ce développement, est un effet de la dépersonnalisation des institutions qui caractérise la modernité (voir ci-dessous).

Tableau 1 (annexé à la figure 1) : l'activité (ls) et sa déclinaison en formes polaires (idéaltypiques) : définitions

<p><b>Relation</b> : activité (ls) dont la finalité est d'établir ou d'activer une <i>communication</i>, d'échanger avec une ou plusieurs personnes. Dès lors que cet effet essentiellement visé est atteint, cet engagement à communiquer est mutuel.</p>
<p><b>Activité (pd)</b> : toute activité (ls) qui n'est pas une relation (ls).</p>
<p><b>Activité (pd) ordinaire</b> : activité proprement dite dont l'effet essentiellement visé est la production ou la consommation finale d'une ressource.</p>
<p><b>Activité de production</b> : activité ordinaire à orientation extérieure. Sa finalité est de mettre une ressource à la disposition d'une autre activité (ls). Toute activité de production réalise un <i>produit</i> qui n'a ce statut que s'il est converti en ressource, cette <i>conversion</i> produit/ressource (conversion des caractéristiques techniques du produit en caractéristiques d'usage de la ressource) étant réciproque. Celui qui produit travaille.</p>
<p><b>Activité de consommation finale</b> : activité ordinaire à orientation interne. L'effet visé s'épuise dans l'activité. Il est orienté vers celui ou ceux qui réalisent cette activité. La distinction production/consommation implique que l'activité où l'on consomme ne soit pas celle où on produit ce qui est consommé. Cela vaut aussi bien pour les activités de production dans lesquelles ont lieu des consommations productives que pour les activités de consommation finale. Une activité ordinaire qui est essentiellement une activité de consommation finale implique donc toujours l'existence d'une ou plusieurs activités de production lui apportant tout ou partie des ressources mobilisées dans cette activité. Si non, c'est une activité ordinaire qui est à la fois « de production » et de « consommation finale ».</p>
<p><b>Activité relationnelle</b> : relation à orientation interne. Sa finalité est la relation à deux ou à plusieurs personnes. Une activité relationnelle implique une <i>rencontre</i> en un même lieu ou pour le moins un moyen de communication à distance qui n'élimine pas la dimension personnelle de la relation. Cette dimension est primordiale. Par personne, on entend alors – cela va de soi – une personne physique. Les activités citoyennes (forum, arène, etc.) sont de ce type.</p>
<p><b>Relation à finalité extérieure (relation proprement dite)</b> : relation (ls) dont l'effet essentiellement visé n'est pas de communiquer avec autrui. Cette finalité est d'<i>intégrer</i> une activité (pd), en faisant de cette dernière une activité sociale. La dimension institutionnelle est alors primordiale relativement à la dimension personnelle.</p>
<p><b>Transaction</b> : dimension institutionnelle d'une relation proprement dite. C'est l'équipement institutionnel – en règles sociales – d'une relation finalisée intégrant une activité (pd) ordinaire (on laisse de côté la reconnaissance sociale d'une œuvre). C'est le règlement d'un conflit de prétentions à propos de la définition et du transfert de droits de propriété sur des ressources (les <i>property rights</i> de Commons).</p>
<p><b>Transaction de circulation</b> : idéal-type d'intégration d'une activité proprement dite qui passe essentiellement par l'<i>effet visé</i> de cette activité : cet effet est un produit, puisque la question de l'intégration d'une activité (pd) ne se pose que pour une activité de production (on a vu qu'une activité de consommation finale est nécessairement intégrée à une ou plusieurs activités de production fournissant les ressources utilisées dans cette activité, cette intégration se faisant via des transactions de circulation). Ce type de transaction <i>coordonne</i> cette activité à une autre située à l'aval (ce peut être une autre activité de production, une activité de consommation finale ou une activité relationnelle). Cette transaction présuppose une <i>conversion</i> produit/ressource (coordination qualitative de Richardson). Le produit de l'activité amont est transféré à l'activité aval où il sert de ressource.</p>
<p><b>Transaction de subordination</b> : idéal-type d'intégration d'une activité proprement dite qui passe essentiellement par la <i>personne</i> qui s'active (ou par les personnes qui s'activent, en cas d'activité menée en coopération). L'activité en question est nécessairement une activité ordinaire de production. Celui qui s'active est subordonné à une autre personne. Cela signifie que sa capacité à s'activer est à la <i>disposition</i> de cette autre personne et que le produit <i>appartient</i> à cette dernière. On est en présence d'une autorité hiérarchique et d'une séparation du travailleur du produit de son travail (esclavage, servage, salariat).</p>
<p><b>Transaction de coopération</b> : idéal-type d'intégration d'une activité proprement dite qui passe essentiellement par l'une des ressources mobilisées dans l'activité. La coopération est rendue nécessaire par le fait que cette ressource est commune à plusieurs activités élémentaires de production ou de consommation finale (on ne peut la distribuer entre ces activités dites élémentaires parce que réalisées à chaque fois par un individu). En cas d'activités de production, les activités des travailleurs qui coopèrent sont coordonnées de cette façon. Il n'y a pas de produit pour chacune d'elle, seulement pour l'ensemble. La coopération est une forme supérieure de coordination, une forme qui va au-delà d'une solution intermédiaire impliquant une concertation sur la fin et les moyens entre les acteurs impliqués puisqu'il y a activité commune.</p>

Ces activités procèdent d'une double conversion, l'une et l'autre étant à caractère social (voir figure 3) : une conversion des affects en besoins/désirs, puis une conversion des besoins/désirs en activités, sans se limiter à ce second niveau aux activités de consommation finale (ce peut être tout autant une activité relationnelle venant du besoin de communiquer avec l'autre ou de régler des problèmes avec d'autres, une activité de création ou une activité de production).

Figure 3 : *Des affects aux biens*



Toute activité met en jeu **deux** niveaux, celui des rapports des hommes à la nature et celui des rapports des hommes entre eux. Contrairement à une solution sémantique assez répandue, on ne qualifie pas le premier de niveau « économique » et le second de niveau « politique »<sup>68</sup>. En effet, l'économie en général au sens substantif du terme dont fait état Polanyi pour tout genre de société est un registre de socialisation, dans la mesure où il est précisé que c'est d'une interaction « institutionnalisée » dont il s'agit (voir citation ci-dessus) : les deux niveaux dont on vient de faire état sont donc impliqués dans sa définition. Par registre de socialisation, on entend donc une mise en rapport des hommes entre eux à propos de tel ou tel aspect des rapports des hommes à la nature, c'est-à-dire de tel ou tel type d'ancrage de la vie sociale dans la nature (en étendant par ailleurs son emploi au symbolique, comme indiqué sous peu). Le premier niveau est qualifié de niveau technique et le second de niveau social. Notre première proposition est donc la suivante : le pouvoir – la capacité de l'homme à produire des résultats en s'activant [Giddens, 1987] – se joue à deux niveaux existentiellement indissociables, le **niveau technique** (la domination de la nature par l'homme) et le **niveau social** (la domination de l'homme par l'homme) ; l'objet de la science sociale est le second niveau, celui de la socialisation dont l'analyse nécessite de ressaisir le premier parce qu'elle se joue d'abord à ce propos.

La seconde proposition est que toute activité s'inscrit dans un système social dont la **structure** est faite des relations entre les éléments de ce système. Il existe deux types de

<sup>68</sup> Cette terminologie est celle qui est retenue par des auteurs aussi divers que L. Dumont [1977], A. Giddens [1987] et J. Baechler [1995]. Elle est reprise par B. Theret [1992],[1995] et [1999].

structures sociales, les **territoires** et les **organisations**. Chacune a un côté règles (sa composante institutionnelle) et un côté ressources (sa composante patrimoniale). Il y a emboîtement des organisations dans les territoires. On s'en tient ici à l'inscription des activités dans la structure « territoire », sans développer l'analyse en sorte de prendre en compte la superposition, le plus souvent, de divers niveaux de territorialisation. Il y a trois registres de socialisation en jeu dans ce type de structure : le registre de socialisation de **nature économique** (l'économie en général dite substantive de Karl Polanyi), le registre de socialisation de **nature politique** et le registre de socialisation de **nature domestique** ; tous trois sont ancrés dans la nature (voir tableau). S'ajoute le registre « surnaturel » de nature symbolique.

Tableau 1 : *Les registres généraux de socialisation\**

Registre de socialisation de nature économique	Mise en rapport des hommes entre eux à propos de la production, de la circulation et de la consommation des ressources (objets, matériels, connaissances scientifiques et techniques) qu'ils tirent de l'exploitation de la nature par leur travail et qui sont jugés nécessaires à la satisfaction de leurs besoins.
Registre de socialisation de nature politique	Mise en rapport des hommes entre eux à propos de l'occupation de l'espace – la délimitation d'un espace considéré comme son territoire par un groupe social – de la défense de cet espace approprié et de l'obtention de la paix intérieure sur ce territoire.
Registre de socialisation de nature domestique	Mise en rapport des hommes entre eux à propos de la reproduction démographique de la population (du groupe social en question).
Registre de socialisation « surnaturel » de nature symbolique	Mise en rapport des hommes entre eux à propos des représentations, des valeurs en jeu dans les registres naturels de socialisation (langage, codification, institution).

\* Adapté de Billaudot [1996] et [2001].

L'institutionnel de ces mises en rapport n'est pas *a priori* défini. Ainsi, il n'y a pas, en toute généralité d'activités de nature économique, c'est-à-dire d'activités uniquement, essentiellement ou proprement économiques, en ce sens qu'elles ne relèveraient que du premier registre, c'est-à-dire d'un règlement qui serait propre à ce premier registre. Toute activité a une dimension (de nature) économique, une dimension (de nature) politique, une dimension (de nature) domestique et une dimension symbolique. Économique : elle implique la production, la circulation ou la consommation d'objets tirés de la nature. Politique : elle se passe en un lieu, partie prenante d'un territoire. Domestique : elle est menée par une ou plusieurs personnes humaines inscrites à une certaine place dans la reproduction démographique du groupe social (famille, lignée ou clan). Symbolique : elle est chargée de sens par celui qui la réalise ou celui qui la commande et est socialement justifiée. Certes, certaines activités ont une dimension de nature économique plus affirmée que d'autres (notamment les activités de production). Il n'en reste pas moins que cette dimension n'est pas la seule. Ainsi, on ne suit pas Weber pour qui les activités économiques sont les activités de production dont le sens visé est « d'aller au devant d'un désir d'utilité »<sup>69</sup>. La raison en est

<sup>69</sup> Ou de s'inscrire dans une série téléologique ayant ce but. Si on se préoccupe de ces activités de production, dont les trois principales caractéristiques, on l'a vu (voir tableau ci-dessus), sont 1/ que ceux qui les réalisent effectuent un travail (sans en préciser le cadre institutionnel), 2/ que ce travail permet de réaliser un produit (ou une prestation, si on préfère) et 3/ que ce produit va circuler (ou qu'il va être échangé, si on retient l'expression

que l'on ne peut identifier un domaine d'activités distinctes d'autres que dans un cadre institutionnel particulier fondant cette distinction. Autrement dit, toute séparation est institutionnelle. Peut-on dire que certaines activités seraient des activités économiques au sens formel du terme, c'est-à-dire des activités dans lesquelles on se préoccupe d'économiser les ressources qui sont consommées dans ces activités ? Pour la même raison, ce n'est pas le cas, en toute généralité ; *a priori*, toute activité (activité proprement dite ou activité relationnelle) peut donner lieu à cela. Il faut préciser à ce propos que l'économie en matière de consommation de ressources n'est pas la manifestation d'une activité rationnelle, au sens où on en parle sous peu. Elle se rencontre dans des activités traditionnelles (activités dont le sens visé se rapporte à la tradition). La seule notion générale dont on peut faire état est celle dont parle Keynes [1971] ; c'est le « problème économique de l'humanité », qui met en jeu les deux sens ; non seulement le sens substantif, puisque ce problème est pour l'humanité celui de tirer de la nature suffisamment pour vivre sans être en permanence en manque (le confort de Scitovsky en matière de besoins physiologiques), mais aussi le sens formel, puisque cela nécessite la constitution de réserves (économiser sur la récolte courante). Pour autant, la logique « économiser » n'est pas propre au registre de socialisation de nature économique (ex : on parle de l'économie des forces en matière guerrière) ; elle est transverse à ces registres.

La troisième proposition est que l'institutionnel change dans l'histoire. Pour faire très bref, on est d'abord passé des communalisations aux sociations (au sens de Weber), passage qui marque une avancée importante du processus d'individuation dans l'histoire. Cette avancée se manifeste par le fait que le sens subjectif communiqué par l'individu qui s'active ne se réfère plus essentiellement à l'émotion ou à la tradition, mais aussi à ses propres besoins/désirs (elle lui permet d'en satisfaire un ou plusieurs). Cela vaut, au moins, pour certains membres du groupe social vivant sur le territoire considéré. Cette activité devient pour lui une activité quelque peu **rationnelle** (en valeur et/ou en finalité). Puis a eu lieu la transition à la modernité, avec l'avènement de nouvelles institutions fondamentales - la monnaie, la citoyenneté et le droit - qui s'accompagne de l'affirmation d'activités essentiellement rationnelles.

### Seconde étape : la caractérisation de la société moderne et de ses ordres de socialisation

La société moderne naît de l'articulation cohérente en territoire de ces trois institutions. Le niveau spatial primordial de structuration du territoire est alors l'Etat-nation, espace sur lequel s'articulent de façon spatialement cohérente la monnaie et la citoyenneté sous l'égide du droit<sup>70</sup>. L'institutionnel est dépersonnalisé et les justifications collectives non communes sont formulées dans le langage du droit<sup>71</sup>. La structure « territoire » ainsi constituée est caractérisée par les **formes** particulières que prennent en tel espace ces institutions fondamentales dont le statut est d'être délocalisées, parce que dépersonnalisées. Les frontières entre territoires modernes relevant d'un même niveau spatial de structuration sont des dénivellations

---

courante qui au sens strict ne convient pas le plus souvent, notamment lorsque le produit est vendu), une typologie de ces activités est celle que propose B. Guibert [2004]. Elle vaut pour la société moderne. Elle est construite en « croisant deux oppositions selon que l'échange des prestations revêt un caractère (i) subordonné ou égalitaire, (ii) monétaire ou pas ». Elle conduit à distinguer quatre types ; 1/ l'économie de marché ; 2/ le secteur public ; 3/ le travail domestique ; 4/ l'économie sociale.

<sup>70</sup> Une composante est la langue, ce que notent aussi Christian Bessy et Olivier Favereau [2003]. Mais elle n'est pas spécifiquement moderne, contrairement à la monnaie et à la citoyenneté instituées sous l'égide du droit. D'ailleurs, il n'y a pas toujours une correspondance entre langue et Etat-nation.

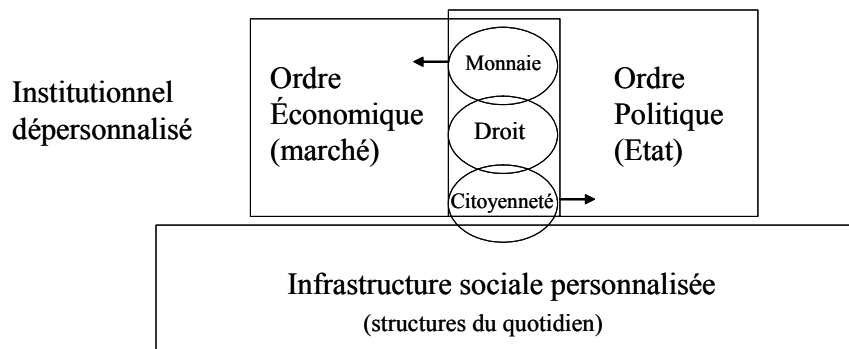
<sup>71</sup> Antérieurement, les langages dominants furent le langage religieux (fais cela parce que Dieu le veut) ou le langage de la force (fais cela parce que je suis le plus fort et que je peux te protéger) [Billaudot, 1996].

institutionnelles entre formes différentes de mêmes institutions. Ces frontières ne sont pas des obstacles infranchissables dans la mesure où des conversions entre ces formes sont possibles parce qu'elles relèvent ici et là de la même institution (structure).

Le territoire moderne, dans sa définition générale qui fait abstraction des divers niveaux spatiaux possibles de structuration, laisse place à des **fractionnements** en ordres, champs et secteurs, chaque fractionnement pouvant être total ou partiel [Billaudot, 2004d]. Un fractionnement délimite un sous ensemble d'activités qui sont distinguées d'autres. D'un type de fractionnement à l'autre, le critère de distinction n'est pas le même. Un **ordre** se distingue d'un autre au sein de cette structure sociale par la **logique** particulière qui préside aux pratiques référées à cet ordre - le sens visé répond à une certaine logique. Un champ est un sous ensemble de pratiques d'agents en compétition pour avoir l'autorité dans ce champ (Bourdieu) et un secteur, une fraction d'activités de production puisant dans le même patrimoine. Le premier fractionnement est celui qui nous intéresse en priorité ici.

L'analyse faite en la matière est que l'avènement de la modernité se caractérise par le *take off* de deux **ordres**, qui se trouvent ainsi séparés et portés au dessus des structures du quotidien (Braudel) faites de rencontres et de vies communes de personnes en des lieux qu'elles habitent. Ces deux ordres sont **l'économique et le politique**<sup>72</sup>. Le politique est alors détaché de toute propriété territoriale (au sens traditionnel du terme). Ce ne sont pas toutes les activités qui sont ainsi autonomisées d'un côté ou de l'autre, seulement certaines (voir figure 4)<sup>73</sup>.

Figure 4 : La représentation de la société moderne



*Remarque* : cette figure ne dit rien du niveau spatial d'institution de l'économique et du politique.

<sup>72</sup> A ces deux ordres s'ajoute l'ordre juridique, comprenant ces instances « extérieures » qui sanctionnent les manquements aux règles de droit (voir la définition que Weber donne de ces règles, en les distinguant des conventions).

<sup>73</sup> D'où une définition possible de la société civile comme étant la partie de la société territoriale qui n'est pas autonomisée, la définition classique des politistes étant au contraire qu'il s'agit de la société envisagée dans son rapport à l'Etat (le rapport social essentiel de l'ordre politique).

Chaque ordre est constitué par des rapports sociaux qui lui sont propres, mais dont l'édiction et la sanction relèvent aussi, en partie, d'autres ordres (il y a à la fois autonomisation et interpénétration des ordres). Pour le dire autrement, chacun de ces ordres n'est pas une société<sup>74</sup>.

On peut avancer des raisons pour que (i) l'économique et le politique se structurent au même niveau spatial, (ii) les divers rapports sociaux d'ordre économique (salarial, commercial et financier<sup>75</sup>) se structurent au même niveau et (iii) les divers types de règles en lesquelles se décline chacun de ces rapports (réglementations politiques, conventions collectives, conventions privées) soient édictés et/ou sanctionnés au même niveau. En revanche, il n'y a aucune raison pour que cela se fasse à un niveau spatial prédictible *a priori*. Comme on vient de le rappeler, l'histoire nous apprend que l'on a eu un long processus faisant émerger le national comme niveau primordial de codification des rapports sociaux fondamentaux et elle nous apprend aussi que la fin du vingtième siècle marque l'ouverture d'une grande transformation en la matière avec le processus actuel de mondialisation<sup>76</sup>.

### Troisième étape : ordre économique et marché

On ne revient ni sur les conditions historiques de l'institution de la monnaie en Grèce<sup>77</sup>, ni sur l'analyse logique des raisons pour lesquelles la monnaie résout des contradictions inhérentes à l'échange simple<sup>78</sup>, ni sur celle qui permet de comprendre qu'au regard du don/contre-don elle a été un formidable opérateur de diversification et de démultiplication d'activités productives (notamment de services)<sup>79</sup>, ni enfin plus généralement sur le rôle de cette institution dans l'avancée du processus d'individuation dans l'histoire<sup>80</sup>. Ce que l'histoire nous apprend est que la monnaie ne suffit pas à l'autonomisation d'un ordre économique. Elle en est seulement au soubassement. Comme telle, elle autorise l'établissement de relations monétaires et fournit un langage, celui de la comptabilité, qui est à même de servir dans la formation d'autres

---

<sup>74</sup> Voir Polanyi [1983], pour qui la tentative de faire de l'ordre économique (l'économie de marché) une société tue la société (réelle).

<sup>75</sup> Voir [Billaudot, 2001].

<sup>76</sup> Ce processus de mondialisation est d'abord économique, en ce sens que l'on a un déplacement du territoire de l'économique. Il y a trois façons de voir ce déplacement. La plus simple est de dire que, d'essentiellement national, l'espace de mise en concurrence tend à devenir mondial avec les mêmes règles partout ; on nuance cette vision simple lorsqu'on précise que, de centré sur la nation, le territoire de l'économique devient éclaté en restant ici national (ex : le travail salarié) tandis que là il se régionalise ou il se mondialise (ex : le commerce, la finance) ; on met à jour une autre dimension tout à fait essentielle lorsqu'on ajoute que, dans le cocktail de règles qui caractérise chaque rapport social d'ordre économique (commercial, salarial ou financier), les réglementations politiques et les conventions collectives demeurent nationales tandis que les conventions privées, supportées par le droit coutumier émanant des tribunaux ayant à juger de différents et faisant jurisprudence, deviennent mondiales. Mais ce processus de mondialisation n'est pas seulement économique. Il est aussi politique : la question de l'égalité des droits, de la transmission du patrimoine nécessaire à la vie sociale pacifiée, n'est plus posée seulement à l'échelle de chaque nation. Une citoyenneté mondiale tend à s'affirmer. Sans parler des processus régionaux (voir l'Europe, notamment avec la mise en place de l'Euro qui est en avance sur la constitution d'une citoyenneté européenne).

<sup>77</sup> La remise aux citoyens de droits de prélèvement sur les réserves [Aglietta, Orlean, 1982], ce qui fait bien voir que la monnaie n'a pas été créée pour résoudre des problèmes tenant aux modalités antérieures de circulation des produits, l'échange simple (le troc) ou le don/contre-don. La circulation horizontale de la monnaie entre citoyens n'est intervenue qu'après la mise en place de cette circulation verticale.

<sup>78</sup> Il n'est pas codifiable dans le langage du droit (voir Billaudot, [1996], reprenant Aglietta [1988] et surtout Guibert [1986]).

<sup>79</sup> Voir notamment [Billaudot, 2002].

<sup>80</sup> Voir tout particulièrement G. Simmel [1987], qui dans la seconde partie de son ouvrage met en exergue la libération qui accompagne l'institution de l'argent.

rapports sociaux ou l'évaluation d'activités proprement dites. En ce sens, c'est un médium de communication<sup>81</sup>.

Tout sujet monétaire est soumis à une contrainte monétaire, celle de devoir régler ce qu'il doit au titre des relations monétaires qu'il a établies, c'est-à-dire de disposer au moment voulu de l'argent nécessaire pour régler ce qu'il doit. Toute relation monétaire (ce n'est pas nécessairement une relation proprement dite ; il peut s'agir d'une activité relationnelle dans laquelle la monnaie intervient, à l'exemple d'une partie de cartes entre amis comprenant des mises en argent) met en jeu cette contrainte. De même pour toute activité proprement dite donnant lieu à une évaluation en monnaie (ex : on compte ce que coûte en monnaie telle activité de consommation). Certaines activités (ou encore certaines pratiques, si on préfère parler de pratique plutôt que d'activité au sens large en réservant alors le terme d'activité aux seules activités proprement dites de création, de production ou de consommation finale, à l'exclusion des relations) sont donc distinguables d'autres parce qu'elles mobilisent le langage de la monnaie. On peut les qualifier de **pratiques économiques**. Le sens ainsi défini de ce terme n'est pas le sens substantiel (substantif chez Polanyi) à caractère général qui opère dans ce qu'on a appelé le registre de socialisation de nature économique. En effet, on a vu que, d'une façon ou d'une autre, toutes les pratiques étaient « de nature économique » ; on ne dit donc rien concernant telle ou telle en tant qu'elle se distinguerait d'autres avec ce sens. Ce n'est pas non plus le sens formel « *économizing* », quand bien même la monnaie élargit considérablement le champ et les moyens d'une telle logique par son rôle d'équivalent général<sup>82</sup>. Pour le dire autrement, une pratique économique au sens que l'on vient de définir en se référant à la monnaie n'est pas nécessairement une pratique relevant d'une rationalité instrumentale. C'est une pratique simplement économique, en ce sens que c'est une pratique dans laquelle la médiation monétaire est finalement secondaire ; ce n'est pas elle qui distingue essentiellement cette pratique d'autres<sup>83</sup>.

Une **pratique d'ordre économique** est une pratique qui est **essentiellement** économique, au sens que l'on vient de définir par référence à la monnaie<sup>84</sup>. Cela signifie que le langage de la monnaie est celui qui opère, sans laisser de place aux autres, dans l'expression du sens visé. On peut tout autant dire que la monnaie est alors au poste de commande de l'activité. Cette dernière ne peut être qu'une activité ordinaire (de production ou de consommation) ou une relation proprement dite (intégrant une telle activité). A s'en tenir aux activités de production, les activités de production (simplement) économiques sont celles pour lesquelles on produit pour vendre. Celles qui sont d'ordre économique sont celles dont le sens visé se réfère essentiellement au montant en monnaie que rapporte cette activité : la production est vendue et son rapport en monnaie est le critère retenu pour décider de poursuivre ou d'arrêter l'activité<sup>85</sup> ; les autres considérations pèsent peu.

---

<sup>81</sup> Expression reprise de B. Theret [1995], sans retenir pour autant sa façon de définir les deux ordres en question.

<sup>82</sup> L'exemple du don en argent suffit à le faire voir.

<sup>83</sup> Exemple : un don en nature et un don en argent ont en commun d'être un don. La distinction « monétaire » est alors secondaire.

<sup>84</sup> On ne va pas, en revanche jusqu'à dire qu'une pratique d'ordre économique est une pratique ordonnée à l'enrichissement de la personne qui s'active. Autrement dit, toute pratique d'ordre économique n'est pas nécessairement lucrative ou encore capitaliste (recherche d'un profit retiré de la transformation d'argent en capital).

<sup>85</sup> Ce rapport, résultant de l'établissement d'une comptabilité, est le revenu (entreprise individuelle) ou le profit (entreprise salariale). Quant aux activités de production d'ordre politique, ce sont celles dont le sens visé est de satisfaire un droit reconnu aux citoyens et que le pouvoir politique décide de mettre en œuvre ou de poursuivre si leur rapport politique (en voix) est jugé satisfaisant. A l'inverse, une dépense des administrations pour l'achat de la construction d'une route par une entreprise privée de travaux publics est une relation d'ordre économique lorsqu'il y a marché d'appel d'offre, le critère de choix étant que la dépense coûte le moins cher possible à



Cela n'est pas encore suffisant pour comprendre l'autonomisation d'un ordre économique. Il faut prendre en compte la possibilité de régler la formation des prix en monnaie autrement que, essentiellement ou principalement, par ce mode que Commons [1934] qualifie de « *rationing* » et qui consiste à ce qu'une entité, extérieure aux deux personnes (physiques ou morales) qui entrent en relation dans toute relation monétaire, fixe les sujets (qui fait affaire avec qui) et les conditions de cette relation, c'est-à-dire tout particulièrement le prix en monnaie. L'institution qui permet l'autonomisation de ce règlement vis-à-vis de l'entité « puissance publique » qui a l'extériorité voulue est le **marché**, c'est-à-dire un processus de mise en concurrence<sup>86</sup>. Même s'il est quelque peu encadré, contraint par du « *rationing* » qui relève de la mise en œuvre d'une logique d'équité, le prix est alors réglé par le marché. L'ordre économique est donc une représentation conceptuelle parmi d'autres de ce qu'on appelle couramment l'économie de marché, si ce n'est le capitalisme. En ce sens, le marché est une institution d'ordre économique<sup>87</sup>.

Une activité d'ordre économique est une activité qui répond au sens formel du terme « économique », puisqu'elle relève d'une rationalité instrumentale pour celui qui la met en œuvre. Mais elle ne s'identifie pas, étant donné son caractère historiquement et institutionnellement spécifié, à toute pratique dans laquelle on se préoccupe d'économiser<sup>88</sup>. Cette appropriation de l'apport de Polanyi conduit à dire que **l'ordre économique est l'objet de la science économique**. Mais il est idéalisé (fétichisé, si on préfère) dans l'approche normale. Son caractère historique est effacé en prenant la rationalité d'ordre économique qui opère dans cet ordre comme une donnée et en faisant disparaître la monnaie dans le marché. Ce procédé montre ses limites lorsqu'on passe de l'équilibre général à l'équilibre partiel [De Vroey, 1997] : il a tout d'un subterfuge puisqu'il est alors nécessaire de réintroduire, de fait, la monnaie en faisant l'hypothèse d'une absence d'effet de richesse, c'est-à-dire en passant de l'utilité à une « valeur équivalente en monnaie » ou « indice de valeur » [Milgrom, Roberts, 1997, p. 49]. C'est cet indice qui est pris en compte dans tout calcul de maximisation relatif à toute décision partielle. Ce calcul utilise le langage de la monnaie.

---

l'administration. Il n'en va plus de même si le marché est accordé à une entreprise qui va « rendre » en finançant l'activité politique du ministre des transports, du président de conseil général ou du maire concerné !

<sup>86</sup> Je laisse de côté le strict cartel, qui nous écarte du droit et nous ramène à la puissance. Concernant le marché, ce processus de mise en concurrence est à même d'opérer dans tout échange de quelque chose ; il peut être unilatéral (marché d'appel d'offre ou vente aux enchères, qui est un marché dépendant dans lequel la concurrence est organisée seulement d'un côté) ou multilatéral (marché libre à double concurrence du côté de l'offre et du côté de la demande). Ce dispositif, qui tend à éliminer le plus faible et l'oblige à s'adapter, n'implique pas la monnaie. En revanche, la monnaie autorise sa mise en œuvre dans un champ indéfini, l'« échange » de faisant alors entre quelque chose et de la monnaie – mais on comprend bien que le terme « échange » ne convient plus puisque l'un des effets de l'institution de la monnaie est de scinder l'échange en deux opérations monétaires distinctes quant au moment et au partenaire (voir le passage de M-M à M-A-M analysé par K. Marx dans le livre I du Capital).

<sup>87</sup> Je préfère toutefois parler à ce propos (celui du marché entendu comme le processus de mise en concurrence opérant spécifiquement dans des relations monétaires) de convention marchande, en retenant que les rapports sociaux de l'ordre économique sont marchands [Billaudot, 2001].

<sup>88</sup> On retrouve ainsi la critique de Marx dans « *Critique de l'économie politique* » [1963, p. 267–452], qui porte principalement sur le caractère prétendument naturel de la production capitaliste dans l'économie politique classique. Bien que l'économie politique néoclassique ne soit pas encore établie à son époque, cette critique s'y applique pour tout ce que les néoclassiques ont conservé des classiques, à commencer par le caractère prétendument « naturel » de la coordination marchande. Ce que les néoclassiques n'ont pas conservé est la division en classes sociales et la théorie de la valeur travail (d'où la rupture déjà indiquée concernant le concept de bien, défini chez les classiques comme produit du travail et chez les néoclassiques comme toute entité apportant une satisfaction).

Les divers sens de « économique » ramenés à deux sens principaux : application à la croissance et au développement.

Au point où nous en sommes arrivés dans notre (re)construction, nous avons finalement (i) laissé de côté en tant que tel le sens général formel de Polanyi mis en exergue par la science normale parce qu'il ne conduisait ni à l'identification d'un domaine d'activités particulières ni à la délimitation d'une dimension pertinente commune à toutes les activités<sup>89</sup> et (ii) retenu **trois** sens du terme « économique » à propos des activités. Il nous reste à tirer les implications de ces trois sens lorsqu'on les retrouve dans tout ce qui est un résultat objectif des activités économiques; à savoir, les phénomènes économiques, la croissance économique et le développement économique.

Résumons d'abord ces trois sens. Ce n'est pas le substantif - l'économie ou l'économique - qui nous intéresse en l'occurrence, mais le qualificatif – ce qui est économique.

- Le premier est le **sens général** substantiel (le sens substantif de Polanyi) : on qualifie d'« économique » tout ce qui a trait au registre de socialisation de nature économique. En ce sens, toute activité est économique, ce que l'on précise en disant qu'elle a une dimension de nature économique.
- Le second est le **sens qui naît avec l'institution de la monnaie** : on qualifie d'« économique » tout ce qui met en jeu la monnaie. En ce sens seules certaines activités sont économiques ; d'autres ne le sont pas. Mais ce n'est pas le sens visé qui est concerné nécessairement ou principalement par cette médiation. Ce n'est donc pas un critère distinctif primordial.
- Le troisième est le **sens qui naît en modernité de l'autonomisation de l'ordre économique avec le règlement principalement ou essentiellement marchand des relations monétaires** : on qualifie d'« économique » tout ce qui se rapporte à l'ordre économique (mieux vaudrait dire dans ce cas « d'ordre économique », mais ceci ne fait pas partie du jeu de langage dominant). Ce troisième sens intègre le sens général formel mis en exergue par la science normale. Mais dans une acception précise/particulière qui est alors pertinente.

Ces trois sens peuvent être sans trop de perte réduits à deux, en parlant d'une part de ce qui est **de nature économique** et d'autre part de ce qui est **d'ordre économique**. Cela revient à mettre le second en arrière du troisième, quitte à le faire ressortir si le besoin s'en fait sentir. Pour simplifier, on les qualifie dans la suite de sens général et de sens spécifique. La fusion de ces deux sens principaux est doublement exclusive puisque d'un côté elle conduit à ne voir que la dimension de nature économique de tout ce qui est d'ordre économique (dimension qui est par exemple de peu d'intérêt s'agissant des marchés financiers, sauf à s'intéresser au jeu des NTIC) et de l'autre, elle laisserait entendre que seul ce qui est d'ordre économique a une dimension de nature économique en mettant dans un angle mort toute la dimension de nature économique de ce qui n'est pas de cet ordre - dimension qui est dans certains cas tout à fait importante comme en matière de défense nationale qui repose sur l'utilisation d'armes ou en matière de vie familiale qui nécessite un toit.

---

<sup>89</sup> En résumé, il n'est porteur d'aucune caractérisation pertinente des enjeux de la socialisation en toute généralité, c'est à dire pour tout genre de société.

Cela suffit, en première analyse pour voir l'application de ces deux sens principaux (ou des trois, si on élargit l'analyse) aux phénomènes économiques, à la croissance économique et au développement économique<sup>90</sup>.

### Les phénomènes économiques

En tout état de cause, les phénomènes économiques sont une catégorie/partition/dimension de phénomènes sociaux. En les qualifiant de cette façon, on ne fait pas *a priori* référence à un sens particulier ; on entend, en revanche, que ce qualificatif soit porteur d'une distinction pertinente (on peut se focaliser sur ces phénomènes). A ce titre, le sens qui prédomine est nécessairement le sens spécifique (ordre) puisqu'il est porteur d'un fractionnement. Mais l'absence de précision n'exclut pas l'autre, le sens général (nature). On ne parle plus alors de la même chose. Les phénomènes d'ordre économique sont ceux qui sont des effets sociétaux de pratiques individuelles d'ordre économique ; ce sont des phénomènes propres à cet ordre. A l'inverse, les phénomènes de nature économique ne sont pas des phénomènes produits par certaines activités ; on désigne par là la dimension de nature économique de tous les phénomènes sociaux. Quand au sens spécifique faible, il est porteur d'un élargissement des phénomènes d'ordre économique à des effets sociétaux d'activités médiatisées d'une façon ou d'une autre par la monnaie.

Si on applique cette grille de lecture au « Tableau économique d'ensemble » des comptes nationaux sensé mesurer les phénomènes économiques, on constate que les phénomènes d'ordre économique en constituent le cœur ; ce sont eux qui président à la définition du cadre, aux principales conventions de mesure et au vocabulaire (ex : le PIB marchand). Certes, le sens qui dicte le champ pris en compte est le sens spécifique faible, puisque les comptes nationaux prennent en considération tous les transferts de droits comptés en monnaie. Ce champ est même étendu en certains domaines à tout ce qui peut sans problème être comptabilisé en monnaie bien que ce ne soit ni vendu ni produit par des salariés (ex : la production des jardins familiaux ; les services du logement pour compte propre). Mais la démarche mise en œuvre consiste, on l'a vu, à ramener dans le giron de l'ordre économique tout ce qui lui est exorbitant (ex : les services collectifs dispensés gratuitement par la puissance publique). Il n'en reste pas moins que la dimension de nature économique n'entre pas en ligne de compte.

### La croissance économique

Passons maintenant à la croissance économique. Les deux sens retenus sont porteurs de deux catégories tout à fait distinctes. Si on laisse de côté la représentation fétichisée de la science normale qui conduit à nier (ignorer) cet écart essentiel, on a d'un côté la croissance d'ordre économique (et la croissance économique élargie, au sens spécifique faible), de l'autre la croissance de nature économique. La première est la **croissance de l'ordre économique** ; cette croissance est l'extension du monde de la marchandise, cette « immense accumulation

---

<sup>90</sup> On ne traite pas de la question de la valeur économique, c'est à dire de la richesse, du moins explicitement. Ce ne peut être une porte d'entrée dans le débat qui nous occupe quant à la nature du lien entre développement et croissance, même si c'est celle qui est le plus souvent retenue [Meda, 1999], [Viveret, 2003]. Comme on le voit ici, il s'agit d'une question que l'on doit traiter à la sortie de la construction d'une « autre » représentation. A ce sujet, cette dernière conduit au moins à distinguer la valeur économique au sens spécifique faible, c'est à dire la valeur en monnaie qui est l'expression au singulier de la valeur d'échange et qui n'est pas exclusive d'autres (ex : la valeur esthétique), et la valeur d'ordre économique, qui est la valeur de marché (on ne se prononce pas sur ce que pourrait signifier la valeur de nature économique de quelque chose, sauf à préciser que ce n'est pas la valeur d'usage dont parlent Aristote et les Classiques).

de marchandises » dont parle Marx au tout début du Capital. Il y a croissance d'ordre économique à l'échelle d'un territoire (ex : une économie nationale) si le volume global de marchandises produites augmente. Sa contrepartie en est un accroissement de pouvoir d'achat de marchandises<sup>91</sup>. Il n'y a pas à tenir compte de l'évolution parallèle de la population vivant sur le même territoire, sauf si on entend déterminer un pouvoir d'achat moyen par tête. **Cette croissance n'est pas celle du niveau de vie de cette population.** Il y a beaucoup de raisons à cela, dont les principales sont les suivantes : 1/ la place croissante prise par l'ordre économique s'accompagne toujours de la destruction/disparition d'anciennes activités qui concouraient au bien être de chacun ou de tous à l'échelle d'un territoire ; 2/ certaines activités d'ordre économique n'apportent rien au niveau de vie ; bien au contraire, elles ne font que compenser ou réparer des dégradations en matière d'environnement ou de santé provoquées par l'activité d'ordre économique elle-même ; 3/ certaines atteintes ne sont pas compensées ou compensables. Il n'est même pas interdit de penser que la croissance de l'ordre économique devient contre productive au tournant du vingt et unième siècle, en ce sens qu'elle provoque au Nord, mais aussi souvent au Sud, une diminution du bien-être. De façon plus précise, la croissance d'ordre économique s'entend dans un sens strict - un volume global de marchandises produites - et dans un sens large. Ce dernier recouvre les diverses dimensions de la croissance de l'ordre économique : l'accumulation, la croissance au sens strict et le changement des conditions d'existence de la population consécutive à cette dernière en matière de consommation de marchandises et de durée du travail passé dans les activités d'ordre économique [Billaudot, 2001].

Le PIB, évalué à prix constants en cumulant le PIB marchand et le PIB non marchand, a toute l'inconsistance dénoncée par François Perroux. Le seul indicateur de la croissance d'ordre économique est le PIB marchand (non étendu à des activités fictives) ; il mesure un pouvoir d'achat de marchandises. Y ajouter un PIB non marchand dont l'évolution est celle de l'effectif des salariés employés par les administrations (corrigé du glissement catégoriel tenant à la modification de la structure de cet emploi) est vide de sens. Il ne doit son utilisation, comme on l'a vu, qu'au fait que la grille de lecture dominante lui confère un autre sens, tout à fait fallacieux.

La **croissance de nature économique** est pour sa part relative à ce que les hommes tirent de la nature, tant en matière d'objets matériels que de connaissances. Il s'agit de la base matérielle de la satisfaction des besoins. Ce ne sont donc pas ses effets qui entrent alors en ligne de compte, seulement sa caractérisation. Peut-on, comme pour la croissance d'ordre économique, distinguer un sens strict – l'évolution dans le temps du volume global (en quantité et en qualité) de ces objets matériels produits – et un sens large recouvrant les diverses dimensions du registre en question - non seulement ces objets, mais aussi les connaissances scientifiques et techniques, ainsi que la circulation et les modes de consommation des uns et des autres ? En ce sens large, la croissance de nature économique est plurielle ; on ne peut en réduire la mesure à un indicateur. Pour que l'on puisse envisager un sens strict, il faut se donner une grille d'équivalences entre les objets matériels ; en effet, sans une telle grille on ne peut agréger des objets disparates et déboucher ainsi sur un indicateur quantitatif unique. Indépendamment du fait que tout choix en la matière est frappé de

---

<sup>91</sup> C'est en ayant comme référence cette conception que l'on doit formuler et que l'on peut résoudre les problèmes posés par l'apparition de nouvelles marchandises ; ce n'est pas en retenant celle qui conçoit la croissance comme une élévation de bien-être comme me semble le retenir J. Gadrey [2001], notamment lorsqu'il discute des solutions préconisées par la commission Boskin aux USA.

normativité<sup>92</sup>, il va de soi que l'évolution de cet indicateur n'est pas le tout de la croissance de nature économique ; il ne sert qu'à apprécier s'il y a ou non croissance du « volume » d'objets matériels produits ou disponibles en stock. D'ailleurs, l'emploi du terme de croissance impliquerait que ce volume augmente nécessairement, ce qui n'est aucunement assuré, même à long terme. Autrement dit, toute dynamique sociale n'est pas nécessairement le cadre d'une croissance de nature économique. Il doit y avoir des progrès, sans que l'on puisse les agréger pour dégager un indicateur unique.

Cela revient à retenir que, dans un domaine ou un autre, on a un progrès lorsque l'indicateur conventionnel retenu est à la hausse en tendance longue, c'est-à-dire lorsqu'on fait objectivement état d'une croissance (ex : on dira que les connaissances sur le génome humain progressent lorsque l'évolution de l'indicateur conventionnel retenu pour mesurer ce volume de connaissances est en hausse). Le dit progrès est alors envisagé en un sens neutre. En effet, il n'est porteur d'aucun jugement de valeur...même si tout un chacun est enclin à penser qu'un progrès est mieux qu'une stagnation ! Ce n'est pas parce qu'on parle de progrès (en ce sens) que l'on porte un jugement de valeur sur celui-ci. Est-il bon ? Est-il juste ? On passe alors sur le terrain normatif (sans oublier le débat politique en retour sur le « bon » indicateur de mesure). Même si on n'est pas assuré qu'il y a eu des progrès dans tous les domaines, on peut toutefois s'entendre pour considérer que l'histoire mondiale depuis la renaissance a été marquée par une formidable croissance de nature économique, notamment en matière de connaissances. Une décroissance de nature économique signifierait une régression généralisée de tout ce qu'on tire de la nature, c'est à dire un retour dans le passé. Sauf à envisager un immense cataclysme, cela paraît vide de sens. En tout état de cause, un tel recul est tout à fait distinct d'une décroissance de l'ordre économique.

Quel est la nature de la relation qu'entretiennent la croissance d'ordre économique et la croissance de nature économique ? Elle est à double sens. D'une part, la première est une force d'impulsion de la seconde, mais ce n'est pas la seule (voir l'impulsion d'ordre politique). D'autre part, la seconde nourrit la première. L'idéologie libérale défend l'idée que la seconde ne peut être efficacement impulsée que par la première. Pour autant, la croissance d'ordre économique n'est pas une condition nécessaire à la croissance de nature économique. En revanche, ce dont se nourrit la première en provenance de la seconde lui est indispensable.

### Le développement économique

On en arrive enfin à ce qui est le principal but de notre construction : déboucher sur une définition positive du développement, qui soit articulée à celle de la croissance économique. L'idéologie développementiste, visée par la critique des partisans de l'après développement, est celle qui est fondée sur la fusion doublement restrictive des deux sens. Puisqu'on doit refuser cette fusion, il y a lieu de distinguer le développement d'ordre économique et le développement de nature économique.

Autant cela ne pose pas de problème de comprendre ce qu'est la croissance d'ordre économique lorsqu'on dit que c'est la croissance de l'ordre économique, autant on peut s'interroger sur le sens à donner au **développement d'ordre économique**, à partir du moment où on entend ne pas l'assimiler à la croissance. On propose le sens venu au sein de l'école de la régulation, en ne lui attachant aucune connotation normative<sup>93</sup>. Il s'agit du processus

---

<sup>92</sup>Par exemple, retenir les prix de marché (ou mieux, les coûts de production puisque certains de ces objets matériels ne sont pas vendus) est une solution normative particulière.

<sup>93</sup> Voir sur ce point la critique interne de Bruno Amable et Stefano Palombarini [2003].

articulant régulation et croissance de l'ordre économique<sup>94</sup>. La conception qu'on s'en fait est alors que les formes d'organisation de l'ordre économique (les formes institutionnelles propres à cet ordre et à son insertion dans le tout social-territorial) commandent le développement d'ordre économique. Il s'agit d'une définition proprement positive, dans la mesure où on ne présuppose aucune hypothèse particulière sur le caractère « progressif » du dit développement. En particulier, cette définition n'implique pas que ce développement soit un régime, ce qui est le cas lorsqu'on a un couplage cohérent entre un mode de régulation et un mode de croissance (ex : le mode de développement fordien des trente glorieuses). Et elle implique encore moins que, si on est en présence d'un régime, ce régime serait, par définition, préférable à toute autre modalité de développement sans régime. La qualification en valeur de ce développement d'ordre économique, qui repose sur des compromis sociaux marqués par l'état des rapports de force au moment de sa genèse, est l'affaire du débat politique. Ce n'est pas au scientifique qui en produit une caractérisation de porter un jugement sur celui-ci (du moins sans changer de « champ »<sup>95</sup>). Avec cette définition du développement d'ordre économique, on ne peut découpler le développement d'ordre économique de la croissance d'ordre économique : pas de développement sans croissance et réciproquement<sup>96</sup>.

Venons en au **développement de nature économique**. Quelques propositions, qui découlent de tout ce qui précède, permettent de le définir :

- 1/ c'est un processus, c'est-à-dire une évolution dans le temps faite de l'articulation de diverses composantes et conduisant à des résultats ;
- 2/ ce processus a lieu à l'échelle d'un territoire<sup>97</sup> ;
- 3/ ce n'est pas un processus qui serait spécifique à telle ou telle genre de société organisée dans un territoire ; on doit donc pouvoir en faire état s'il y a lieu dans toute société territorialisée ;
- 4/ ce processus est lié à la croissance de nature économique sans se confondre avec elle ; toutes les activités sont donc impliquées dans ce processus, étant entendu qu'on ne les considère alors que selon leur dimension (de nature) économique ; ce processus prend notamment en compte les conditions de réalisation de cette croissance et ses résultats en matière de niveau de vie et de mode de vie<sup>98</sup> ;
- 5/ ces résultats sont des évolutions (quantitatives) ou des changements (qualitatifs) ; ils sont pluriels et différenciés au sein de la population vivant dans la société territorialisée considérée. Pluriels : on ne peut les agréger, en se servant d'une grille d'équivalence objective ; chacun a son propre point de vue sur la question ; les choix politiques portent sur les arbitrages en la matière (amélioration de la santé ou de l'éducation ?). Différenciés : au même titre où – si on entend par « cité » un registre de justification intersubjectif (voir l'économie des conventions) - il n'y a pas une cité supérieure qui permettrait de classer les cités les unes par rapport aux autres, il n'y a pas de règle supérieure qui permettrait d'agréger les résultats propres à chaque

<sup>94</sup> Voir [Boyer, 1986] et [Billaudot, 2001].

<sup>95</sup> Il ne s'exprime plus alors comme scientifique, mais comme citoyen dans le champ politique.

<sup>96</sup> Le couplage, dont on a fait état en science normale, n'est que la version fétichisée de celui-ci.

<sup>97</sup> Ce territoire peut être local, national, régional-continentale ou mondiale.

<sup>98</sup> C'est de niveau de vie matériel ou encore de bien-être matériel dont il s'agit, celui que l'on constate en tant qu'il dépend des ressources tirées de l'exploitation de la nature. On comprend bien la distance entre la croissance de nature économique et le développement de nature économique avec l'exemple du scanner. La croissance de nature économique prend en compte le fait que l'on a mis au point le scanner et le développement économique, l'amélioration des conditions de santé de la population permise par l'utilisation du scanner (les « services rendus par le scanner », si on préfère). Utiliser, pour apprécier ce service, le prix facturé par une clinique privée ou un hôpital lorsque ce service est vendu nous ramène sur la croissance d'ordre économique.

composante ou groupe social. Pour le dire autrement, le montant total ou l'évolution moyenne n'est en rien un résultat commun à tous les membres de la population (c'est un résultat collectif qui n'est pas commun). La seule chose qui puisse être commune est le fait que tous les résultats quantitatifs en tel domaine soient en progrès. On peut alors parler d'un progrès partagé<sup>99</sup> ;

- 6/ parmi ces résultats, il y a les effets sur la nature elle-même de son exploitation par l'homme, certains de ces résultats pouvant être très négatifs, ainsi que les effets de ces effets sur les conditions de vie de la population (via le fait que toute activité implique un certain environnement naturel)<sup>100</sup>. C'est toute la dimension **écologique** du développement de nature économique.

On en reste à ces considérations de base. Aller plus loin impliquerait d'entrer dans l'analyse de ce processus, en montrant 1/ qu'il met en jeu la production et la conservation de patrimoines naturels et sociaux<sup>101</sup> et 2/ qu'on ne peut s'en tenir à une transposition pure et simple du second principe de la thermodynamique à la vie sociale<sup>102</sup>.

En résumé, ce processus est celui de l'articulation en dynamique de nos deux niveaux (technique et social) à propos du seul registre de nature économique<sup>103</sup>. Il laisse de côté le développement de nature politique (qui met principalement en jeu la capacité à contenir la violence, en assurant la sécurité et la paix), le développement de nature domestique (les rapports homme/femme notamment) et le développement de nature symbolique (notamment culturel). Ce n'est donc pas le tout du développement social global à l'échelle d'un territoire, c'est à dire du développement tout court.

La catégorie que l'on a défini est strictement positive. L'analyse **positive** du développement est celle du processus en question. On analyse à la fois si, comment et pourquoi un développement de nature économique a lieu dans tel territoire. Cette analyse ne se confond pas avec le jugement que tel ou tel peut porter sur ce processus. On ne pourra jamais dire positivement que ce développement est un progrès et *a fortiori* que c'est un progrès partagé. Quand à la nature de la relation qu'entretiennent la croissance de nature économique et le développement de nature économique, il s'agit ici aussi d'un couplage, c'est à dire d'une relation dans laquelle on ne peut dissocier l'une de l'autre : pas de développement de nature économique sans croissance de nature économique et réciproquement.

### III. CONCLUSION : UNE CLARIFICATION DES DEBATS

Cette autre représentation que l'on vient de construire en levant certaines confusions n'a d'intérêt que si elle permet de clarifier les débats dont on a fait état au début. En amont des débats actuels, le premier à prendre en compte est celui qui a trait à la nature des pays concernés par le développement économique. On pourra alors passer au débat interne aux

---

<sup>99</sup> Il faudrait aussi ajouter le partage intergénérationnel en jeu dans toutes les réflexions sur le développement durable.

<sup>100</sup> On peut aussi rattacher les effets à la croissance de nature économique et seulement les effets des effets au développement.

<sup>101</sup> Voir [Billaudot, 2004c et 2004d], découlant d'une appropriation des travaux rémois sur le patrimoine [Barrère et alii, 2002], [Barthélémy, Niedu, Vivien, 2004].

<sup>102</sup> Voir la critique de Nicolas Georgescu-Roegen par René Passet [2004].

<sup>103</sup> Le processus d'innovations dont parle J. Schumpeter est une composante du développement de nature économique.

partisans du développement durable et terminer par le débat entre les alter et les anti développement.

### **Le débat relatif aux entités concernées par le développement économique**

La débat traditionnel a vu s'opposer ceux qui font du développement une affaire qui ne concerne que les pays du Sud, les pays du Nord n'ayant quant à eux que des problèmes de croissance. Les définitions données de la croissance et du développement de nature économique sont celles de catégories qui ne sont pas relatives à un type particulier de territoire ou de pays. De plus, ces catégories recouvrent tout type de déroulement dans le temps marqué par des changements observables à échelle humaine et non telles modalités particulières de changement. Elles ne sont donc aucunement spécifique aux pays du Sud, définis comme tels par opposition aux pays du Nord. On peut tout au plus remarquer que les pays du Nord sont engagés dans une dynamique de développement de nature économique depuis longtemps, alors que ce n'est pas le cas pour les pays du Sud.

En revanche, on ne peut parler de développement d'ordre économique que pour des pays dans lesquels le *take off* d'un tel ordre a eu lieu. Les pays du Nord sont ceux dans lesquels ce *take off* a déjà eu lieu ; on peut y faire état du second couple sans problème et c'est alors celui-ci qui impulse de façon dominante le premier. Quand aux pays du Sud, beaucoup sont dans une phase de transition à la modernité et jusqu'au tournant des années quatre vingt, l'impulsion du développement de nature économique a été dans beaucoup d'entre eux partagé entre l'Etat et des initiatives entrepreneuriales privées. L'opposition traditionnelle entre « développement » et « croissance » recouvre donc celle entre « développement/croissance de nature économique » et « développement/croissance d'ordre économique ».

### **Le débat interne aux partisans du développement durable ( ou soutenable)**

La première clarification apportée par la levée de la confusion entre registre de socialisation (institutionnellement informé) et ordre (institutionnellement construit comme fraction d'une société territorialisée) est de constater que c'est nécessairement du développement de nature économique dont on parle quand on se préoccupe de savoir s'il peut être durable (ou soutenable). Que peut signifier, en effet, un développement d'ordre économique durable (ou soutenable) ? On pointe alors la capacité des partisans de ce développement à garder éternellement (ou au moins durablement) le pouvoir politique. Manifestement, l'épuisement des ressources pétrolières ou le réchauffement climatique n'est pas directement en jeu dans cette soutenabilité là !

La question d'un développement écologiquement soutenable se pose avant tout au titre de la dimension de nature économique de tout processus de développement. C'est en prenant en compte les résultats évoqués dans la sixième proposition définissant le développement de nature économique (voir ci-dessus) qu'on appréhende cette contrainte que l'on entend imposer au développement. Un développement durable est un processus qui est globalement sans effet négatif sur la nature. On doit d'abord l'envisager à l'échelle du territoire « monde ». Mais que signifie « globalement sans effets sur la nature » ? On est immédiatement conduit à la question d'éventuelles compensations ou substitutions entre des effets négatifs (temporaires ou irrémediables) et des effets positifs (réparateurs ou compensateurs). Tel est bien, on l'a vu, le principal débat qui traverse les partisans du développement durable.



La question se pose déjà pour le passé. Peut-on dire que le développement réellement existant, a été un développement globalement sans effets ? Un accord assez large s'est dégagé pour répondre par la négative. Autrement dit, on s'entend maintenant pour reconnaître que le développement réellement existant du passé n'est pas un mode de développement soutenable. La clarification que l'on apporte est de mettre en rapport, sans les confondre, ce développement réellement existant du passé et le développement d'ordre économique qui l'a impulsé de façon primordiale, en faisant voir que les modalités du premier qui en font un développement insoutenable sont celles là même qui ont cette impulsion pour origine. En effet, la principale caractéristique de l'ordre économique est de ne faire porter la recherche de l'économie des moyens que sur ce qui coûte en argent. Si cela ne coûte rien de piller la nature, de la polluer ou d'en modifier l'équilibre, rien ne s'y opposera au sein même de cet ordre. La question en débat est alors la suivante : **un développement de nature économique impulsé par une croissance de l'ordre économique peut-il être écologiquement soutenable ?** Un premier groupe se dégage dans ce débat, celui dont la réponse à cette question est nettement positive : cette impulsion leur paraît une nécessité, en apportant directement ou indirectement (via les impôts) le financement nécessaire aux recherches porteuses de réparations ou de substitutions. Une réponse nettement négative est constitutive d'un second groupe radicalement opposé au premier en confondant ordre économique et capitalisme : un développement durable impose de rompre avec le capitalisme. Mais ces deux positions n'épuisent pas le débat, comme on le voit maintenant en constatant la diversité des partisans d'un autre développement.

### **Le débat entre les partisans d'un autre développement (écologiquement soutenable et socialement équitable) et les partisans de l'après développement synonyme de décroissance au Nord.**

Ce que les partisans de l'après développement critiquent, on l'a vu, n'est pas l'intention des partisans d'un autre développement, c'est à dire la recherche pour l'avenir d'un développement écologiquement soutenable et socialement équitable [Berr, 2004], mais l'idée, jugée illusoire, qui la fonde ; à savoir, celle qu'il serait possible de découpler le développement de la croissance. Cela conduit à définir un « concept mythique de développement », le propre de cette conception mythique étant que « par définition, le développement est bon »<sup>104</sup>. Même s'il paraît préférable de le qualifier de normatif plutôt que de mythique, il est exact de dire que « ce concept est plongé dans un dilemme »<sup>105</sup>. Sur ce point la critique porte. En effet, dans l'autre représentation construite ici, on met en évidence que l'on ne peut découpler ni le développement d'ordre économique de la croissance d'ordre économique, ni le développement de nature économique de la croissance de nature économique. En revanche, cette autre représentation permet de comprendre que, sans que cela soit dit dans ces termes, le découplage que tentent certains partisans de l'autre développement n'est pas autre chose que la dissociation entre le couple « développement-croissance d'ordre économique » et le couple « développement-croissance de nature économique ». Cette dissociation, qui n'est pas un découplage, est possible ; elle est même analytiquement indispensable.

---

<sup>104</sup> La tentative de découplage que J. M. Harribey réalise dans [2004], en revenant à la distinction classique entre valeur d'usage et valeur d'échange et en prenant en compte le fait que beaucoup de valeurs d'usage n'ont pas de valeur d'échange dans notre société moderne, n'échappe pas à cette règle, même si le développement qu'il a en vue est, dans un large mesure, le développement de nature économique défini ici et la croissance, celle d'ordre économique.

<sup>105</sup> Voir note 21 ci-dessus.

Cette clarification conduit déjà à dénoncer deux faux débats. Le premier est celui qui consiste à opposer le caractère « chimérique » du projet du développement durable à l'action politique « sans compromissions » seule apte à « changer les choses » portée par le projet de la décroissance ; manifestement, il s'agit d'un côté comme de l'autre d'une utopie, mais rien ne permet de dire qu'il s'agirait dans un cas, et pas dans l'autre, d'une utopie réaliste<sup>106</sup>. Le second faux débat est de laisser entendre que les partisans du développement durable seraient tous des partisans de la croissance de l'ordre économique ou même seulement de l'économique-monétaire.

Il y a en revanche un vrai débat. Celui-ci porte d'abord sur le point suivant. Retenir un concept neutre de développement, c'est à dire un concept strictement positif, permet-il d'échapper au dilemme pointé par les partisans de la décroissance au Nord ? Le concept de développement construit ici a ce statut. Mais il échappe à ce dilemme. En effet, on ne confond pas le développement de nature économique et le développement d'ordre économique, étant entendu que c'est alors le premier qui est concerné par la question posée. S'il s'agit d'une catégorie générale, le processus en question ne désigne pas, pour autant, « tout processus d'évolution d'une société ». Ce processus ne se manifeste dans l'histoire que lorsqu'on passe de l'idée d'un temps se déroulant de façon circulaire, d'un temps scandé par la répétition du déroulement des saisons, à l'idée d'un temps se déroulant selon un axe orienté vers l'avenir, un avenir que l'on pense être celui du progrès (au sens normatif du terme, c'est à dire un avenir jugé meilleur). La première idée s'impose tant que l'on n'a pas de croissance de nature économique perceptible à vie d'homme, les changements dans la dimension de nature économique des activités étant avant tout ceux qu'imposent la succession des saisons. Au delà, ces changements sont perçus comme des variations saisonnières répétitives, les vrais changements étant ceux que l'on observe dans le déroulement axé du temps. L'idée, utopique si ce n'est mythique, est que ce changement continu va être un progrès, si ce n'est un progrès partagé. Cela a un sens, on l'a vu, de dire que le développement d'ordre économique est un progrès s'il comprend une croissance de l'ordre économique. En revanche, cela n'en a pas, par définition, pour le développement de nature économique. Seule la forme qu'il prend à telle époque dans tel pays ou à l'échelle mondiale peut être considérée comme un progrès aux yeux de certains.

Ainsi, la catégorie que l'on a définie « [possède bien quelque chose] de commun avec l'aventure occidentale du *décollage* de l'économie ». On ne peut donc dire « qu'il ne désigne rien de particulier » et encore plus faux de retenir « qu'il n'a aucune signification utile pour promouvoir une politique ». Manifestement ce n'est pas le cas. Il est essentiel pour promouvoir une politique, non pas une politique favorable au développement (expression qui n'a de sens que pour le développement d'ordre économique) mais une politique qui vise un **certain type** de développement de nature économique, notamment un développement écologiquement soutenable et socialement équitable. Les autres points en débat concernent cette politique, dont l'enjeu est de conduire à un développement de nature économique autre que celui que produit un développement d'ordre économique soumis à la logique du tout marché sans encastrement politique fort. Cette politique ne peut être exactement la même au Nord et au Sud.

---

<sup>106</sup> C'était le titre que la commission économique du PSU avait retenu pour l'ouvrage [1977], réalisé dans les années soixante dix sous la direction de Michel Mousel, qui présentait l'analyse et le programme de ce parti (après le départ des rocardiens au PS, à l'occasion des Assises du socialisme). Il y était fondamentalement question d'un autre développement, dans des termes qui ne datent pas trop à la lumière des débats actuels.

Au Nord, la question de la décroissance se pose. Non pas qu'il faille envisager une décroissance de nature économique, expression qui n'a pas d'autre sens qu'un saut en arrière dans le passé du temps circulaire ! La décroissance prônée par certains ne doit pas être confondue avec un tel retour à l'âge de pierre, même si certains discours ne sont pas exempts d'une certaine ambiguïté à ce titre. Cette expression ne peut signifier qu'une décroissance de l'ordre économique ou plus largement une décroissance des activités économiques (au sens spécifique faible), soit en première analyse une évolution marquée par une baisse quasi-continue du PIB en volume, la dynamique engagée se traduisant dans un cas comme dans l'autre par une décroissance effective de certains prélèvements sur la nature. Les deux questions en débat sont alors les suivantes. 1/ Faut-il une décroissance de l'économique-monnaire pour parvenir à un développement durable ? 2/ Faut-il supprimer l'ordre économique pour obtenir une décroissance de l'économique-monnaire ? La seconde, qui se pose nécessairement à la suite d'une réponse positive à la première, en implique une troisième. 3/ L'ordre économique est-il capitaliste par essence ? Sur tous ces points, le débat traverse les partisans de la décroissance, mais tout autant, et même plus, les tenants d'un autre développement. En effet, au delà d'un accord dont on comprend bien le sens si on retient que cet autre développement souhaité est un autre développement de nature économique, le seul pour lequel cela a un sens, on l'a vu, de parler de développement durable, on est en présence d'une diversité de discours. Certains se rangent au point de vue de François Perroux ; d'autres mettent au compte du capitalisme les dégâts du développement réellement existant et lient l'avènement d'un autre développement à une rupture avec le capitalisme ; d'autres encore s'en tiennent à l'idée que l'on doit contraindre les activités productives animées par la recherche d'un enrichissement personnel (les activités impulsées par le capital ou encore les activités relevant du capitalisme) en sorte de conduire à un développement durable ou soutenable ; et parmi ces derniers, beaucoup ajoutent que ce développement doit être socialement juste (Rawls) et/ou accroître les capacités de tous (Sen).

Reste une question, dite nominaliste puisqu'elle porte sur l'emploi du terme de développement. Faut-il se refuser à employer ce terme parce qu'il est porteur de la fusion qui a été dénoncée entre « nature » et « ordre » ? On ne peut nier ses ambiguïtés. Mais jusqu'à preuve du contraire, il n'y en a pas d'autre. Et le sens général convient, puisqu'il s'agit de sortir d'une enveloppe, en l'occurrence de ne pas rester enfermé dans celle qu'impose la domination de l'impulsion capitaliste au Nord (ou de ne pas identifier cette domination au passage à la démocratie au Sud). L'enjeu du débat idéologique est de casser la fusion, c'est-à-dire de faire passer l'idée que le développement de nature économique n'est pas celui de l'ordre économique, via celle que le second ne peut conduire qu'à un développement écologiquement insoutenable et socialement injuste s'il n'est pas solidement encadré et orienté par des réglementations politiques portées par l'expression de la citoyenneté aux divers niveaux ou par des conventions collectives signées par des organisations syndicales représentatives.

## Références

Adelman I. [2001], "Fallacies in Development Theory and their Implications for Policy", in Meier G.M., Stiglitz J.E. (eds), *Frontiers of Development Economics*, Oxford, Oxford University Press, pp. 103-134.

Agenor P-R., Izquierdo A., Fofack H. [2002], *IMMPA : un cadre macroéconomique quantitatif pour l'analyse des stratégies de réduction de la pauvreté*, Washington, Banque mondiale.

Aglietta M. [1988], « L'ambivalence de l'argent », *Revue française d'économie*, Volume III, 3.

Aglietta M., Orlean A. [1982], *La violence de la monnaie*, col. économie en liberté, PUF, Paris.

Amable B., Palombarini S. [2003], « Une approche néo-réaliste de l'économie politique », *Communication au colloque « Institutions et conventions »*, La Défense, Dec.

Arripe M-L. [2004], « La faim du développement », *Communication aux 1eres journées du développement du GRES*, Bordeaux.

Assidon E. [2000], *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte.

Arrow K. J. [1973], « Information and Economic Behavior », Lecture to the Fédération of Swedish Industries. Publié dans *The Collected Papers*, vol. 4, Basil Blackwell, 1984, p. 136-152.

Arrow K. J. [1974], *The Limits of Organisations*, New York, Norton. Ed. fr.: 1976, *Les limites de l'organisation*, Paris, PUF.

Baechler J. [1995], *Le Capitalisme*, tome 1, Gallimard, Paris.

Bairoch P. [1990], « Développement », in Greffe X. et alii (éd), *Encyclopédie Economique*, Paris, Economica, pp. 133-164.

Barrère Ch., Barthélémy D., Ollagnon H., Nieddu M., Vivien F-D. [2001], *Patrimoine Approches croisées*, Ecole doctorale des sciences juridiques, économiques et de gestion, Université de Reims, Cahier n° 2, mars.

Barthélémy D., Nieddu M. et Vivien F.-D., [2003], « Le patrimoine, accumulation d'externalités positives ou régulation de la relation marchande ? », *Troisièmes journées d'étude « Approches économiques et pluridisciplinaires du patrimoine » Patrimoine, ordres et dynamiques du capitalisme*, Reims, 12 et 13 juin 2003.

Berr E. [2004], « Pistes de réflexion pour un autre développement », *Communication aux 1eres journées du développement du GRES*, Bordeaux.

Bessy C., Favereau O. [2003], « Institutions et économie des conventions », *Cahiers d'économie politique*, n° 44, Paris, L'Harmattan.

Billaudot B. [1996], *L'ordre économique de la société moderne : un réexamen de la théorie de la régulation*, Col. Théorie sociale contemporaine, Paris, L'Harmattan.

Billaudot B. [2001], *Régulation et croissance. Une macroéconomie historique et institutionnelle*, Paris, L'Harmattan, 304 p.

Billaudot B. [2002], « Patrimoines productifs, secteur et territoire », *Géographie, Economie, Société*, 4 (2002), pp. 259-303.

Billaudot B. [2004a], « Institutionnalismes, rationalisme et structuralisme en science sociale », Article soumis à la revue *Economie et institutions*.

Billaudot B. [2004b], « Proximité, réseaux et coordination industrielle : quelle articulation conceptuelle ? », *Communication aux quatrièmes journées de la proximité*, Marseille 17-18 Juin.

Billaudot B. [2004c], « À propos de deux questions concernant le concept de patrimoine : de quels éléments se compose un patrimoine et quels en sont les titulaires possibles ? », *Géographie, Economie, Société*, 6(2004), pp. 289-299.

Billaudot B. [2004d], « Le territoire et son patrimoine », *Document de travail LEPII*, Grenoble.

Boyer R. [1986], *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, Agalma, La Découverte.

Boyer R. [2001], « L'après-consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? », *L'Année de la régulation*, n° 5, 2001-2002.

Coleman J.S. [1990], *Foundations of Social Theory*, Cambridge (Mas.), Belknap Press of Harvard University Press.

Commission Sud [1990], *Rapport de la Commission, Défis au Sud*, Paris, Economica.

Commons J. R. [1934], *Institutional Economics. Its Place in Political Economy*, The University of Wisconsin Press, 1959, 2 vol. (1° ed. 1934, Macmillan).

Coriat B., Weinstein O. [1995], *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Paris, Le Livre de Poche.

De Vroey M. [1997], "The Marshallian and Walrasian Representations of the Economy. Two Distinct Ideal Types", *Document de travail*, Louvain.

Dumont L. [1977], *Homo aequalis I. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard.

Eymard-Duvernay, F. [2004], *Economie politique de l'entreprise*, Paris, La Découverte.

Fontagné L., Guerrin J-L. [1997], « L'ouverture, catalyseur de la croissance », *Economie internationale*, n° 71, pp.135-168.

Gadrey J. [2001], « Régime de croissance, régime de productivité : peut-on penser les régulations post-fordistes avec des concepts fordistes ? », *La lettre de la régulation*, Dec.

- Georgescu-Roegen N. [1979], *Demain la décroissance*, tr.fr. Paris ; Lausanne, P. M. Favre.
- Giddens A. [1987], *La constitution de la société*, Paris, PUF (trad. fr. de *The constitution of society*, Cambridge, Polity Press, 1984).
- Godard O., Gouyon P., Henry C., Lagadec P. [2000], « Le principe de précaution : différents cas de figure et différents points de vue », *Revue d'économie du développement*, 8 (1-2), numéro spécial, pp.175-186.
- Guibert B. [1986], *L'ordre marchand*, Paris, Cerf.
- Guibert B. [2004], « Quel est le véritable enrichissement de l'humanité ? », *Communication aux rencontres Thomas More « Altermondialisation et antiproductivisme »*, La Tourette.
- Hall P. et Taylor R. [1996], « Political Science and the Three New Institutionnalisms », *Political Studies*, dec. ; trad.fr. : [1997], « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3-4, juin-août, pp. 469-495.
- Harribey J-M. [2004], « Une conception de la richesse non marchande pour sortir du faux dilemne croissance-décroissance », *Communication aux Ieres journées du développement du GRES*, Bordeaux.
- Hargreaves Heap S. [1998], *La nouvelle macroéconomie keynésienne*, Paris, Armand Colin.
- Hirschmann A. O. [1984], « Grandeur et décadence de l'économie du développement », in Albert O. Hirschmann (ed), *L'économie comme science morale et politique*, Paris, Le Seuil, pp.43-67.
- Hoyrup D. [2004], *Ouverture commerciale et croissance en Asie du Sud-est : réexamen d'une relation de causalité*, Thèse, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- Judet P., Chaponnière J-R. [1992], *Gouverner le marché : classiques, néo-libéraux et références asiatiques*, Journées de l'AFSE, Economie du développement, Clermont-ferrand.
- Keynes J. M. [1971], *Essais sur la monnaie et l'économie*, Paris, Payot.
- Lancaster F. [1966], « A New Approach of Consumer Theory », *Journal of Political Economy*.
- Latouche S. [2001], « Pour en finir, une fois pour toute, avec le développement », *Le Monde Diplomatique*, Mai.
- Latouche S. [2002], « D'autres mondes sont possibles, pas une autre mondialisation », *Revue du MAUSS*, n° 20.
- Le Masne P. [2004], « Services publics et développement », *Communication aux Ieres journées du développement du GRES*, Bordeaux.

Marx K. [1963], *Introduction générale à la critique de l'économie politique*, Œuvres, Economie 1, La Pléiade, Paris.

Meda D. [1999], *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier.

Menger C. [1923], *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, Vienne, Ed. Karl Menger.

Milgrom P., Roberts J. [1997], *Economie, organisation et management*, Ouvertures économiques, Balises, Grenoble, Bruxelles, PUG, De Boeck (tr. fr. par Ruffieux B. et alii de *Economics, Organisation and Management*, Londres, Prentice Hall, 1992).

Mousel M. et alii [1977], *L'utopie réaliste*, Paris, Bourgeois.

Passet R. [2004], « Les thermodynamiques du développement », *Communication aux Ieres journées du développement du GRES*, Bordeaux.

Perroux F. [1969], *L'économie du XX siècle*, Paris, PUF.

Perroux F. [1981], *Pour une philosophie du nouveau développement*, Aubier, Les presses de l'Unesco.

Polanyi K. [1983], *La grande transformation*, Gallimard, Paris.

Polanyi K. [1986], « La fallace de l'économisme », *Bulletin du MAUSS*, n°18, Mai.

Postel N. [2003], *Les règles dans la pensée économique contemporaine*, Paris, CNRS Editions, 260 p.

PNUD [1991], *Rapport mondial sur le développement humain 1991*, Paris, Economica.

Prebish R. [1950], *The Economic Development of Latin-America and its Principal Problems*, New York, United Nations, Economic Commission for Latin America;

Prebish R. [1971], *Change and Development : Latin-America's Great Task, Report to the Inter-American Development Bank*, New York, Praeger.

Rawls J. [1987], *Théorie de la justice*, Paris, Le Seuil.

READ [2002], « Manifeste du réseau européen pour l'après développement », *Revue du MAUSS*, n° 20.

Robbins L. [1935], *An Essay on the Nature and Significance of Economics Science*, Londres, Mac Millan.

Rostow W. [1960], *The Stages of Economic Growth*, London, Cambridge University Press.

Sen A. [1993], « Capability and Well-Being », in Nussbaum M., Sen A. (eds), *The Quality of Life*, Oxford, Oxford University Press, pp. 30-53.

Scitovsky T. [1976], *The joyless economy*, Oxford, Oxford University Press INC, (trad.fr., *L'économie sans joie*, Paris, Calman Levy, 1978).

Simmel G. [1987], *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF [Trad. fr. de *Philosophie des Geldes*, 1977, Dunker & Humblot, Berlin].

Theret B. [1992], *Régimes économiques de l'ordre politique : esquisse d'une théorie régulationniste de l'Etat*, Paris, PUF.

Theret B. [1995], « Etat, finances publiques et régulation », *Théorie de la régulation L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Theret B. [1999], "L'effectivité de la politique économique : de l'autopoièse des systèmes sociaux à la topologie du social", *L'Année de la régulation*, volume 3, pp 127-168.

Theret B. [2000a], « Institutions et institutionnalismes : vers une convergence des conceptions de l'institution ? », in Tallard M., Theret B. et Uri D. (dir.), *Innovations institutionnelles et territoires*, Paris, L'Harmattan.

Theret B. [2000b], « Nouvelle économie institutionnelle, Economie des conventions et Théorie de la régulation : vers une synthèse institutionnaliste ? », *La lettre de la régulation*, dec., pp. 1-4.

Viveret P. [2003], *Reconsidérer la richesse*, Paris, Editions de l'Aube.

Weber M. [1995], *Economie et société*, Paris, Agora pocket, Plon.